
3 9004 03470653 8



LE

19 JANVIER 1865

AU

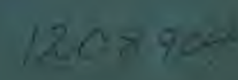
COLLÉGE L'ASSOMPTION.

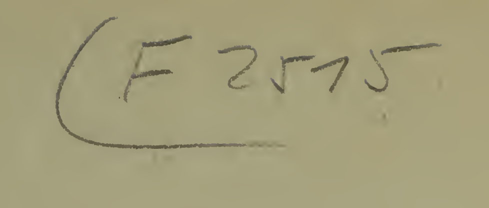
G. Lamarche Ptre

de Montréal

MONTRÉAL
EUSÈBE SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
Rue St. Vincent, No. 4.

1865.




F 2575

LE

19 JANVIER 1865

AU

COLLÉGE L'ASSOMPTION.

MONTRÉAL
EUSÈBE SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
Rue St. Vincent, No. 4.

1865.

L'homme vit de réminiscence comme d'espérance ; de là, le prix qu'il attache aux doux souvenirs ; ces souvenirs précieux, il voudrait les conserver toujours, il désirerait les avoir toujours présents à sa mémoire, pour ne rien perdre de ces heureuses émotions qu'ils ont fait naître. Quoiqu'il en soit de ce désir inné chez tous les hommes, souvent les tribulations de la vie, le tourbillon des affaires dans lesquelles on se trouve tous les jours enveloppé, ne contribuent pas peu, si non à effacer, du moins à affaiblir ces empreintes de bonheur que le cœur a pu recevoir

Telle était notre pensée en songeant à la fête si belle et si douce à laquelle il nous fut donné de prendre part le 19 Janvier au Collége l'Assomption. En voulant conserver pour nous-même les émotions que nous avons alors ressenties, nous avons pensé trouver un fidèle écho dans tous les cœurs de nos confrères et de tous ceux qui voulurent bien, en cette heureuse circonstance, sympatiser avec nous par leur présence.

Pour parvenir à ce but, notre première pensée a été d'en donner un compte-rendu quelque peu détaillé et aussi exact que possible. Les journaux en ont bien dit quelque chose ; mais comment auraient ils pu tout dire, surtout quand il y a tant de circonstances et d'incidents à rapporter ? D'ailleurs on connaît le sort des articles de

journaux, ils sont exposés à se perdre. C'est pourquoi, tout en louant nos amis du zèle et de la bienveillance qu'ils ont montrés, nous n'en ressentons pas moins le besoin de revenir à ce projet et de refaire la chose à neuf, en faisant entrer dans ce travail tout ce qui se rattache à cette fête de famille. Nous pourrons paraître long et minutieux ; mais nous n'écrivons pas que pour les témoins ; plus tard il y aura encore des confrères et des amis, et ceux-là, pour la plupart, ne pourront apprendre de cette grande fête et de l'acte de reconnaissance qui lui a donné occasion, que ce qu'ils en verront dans cet écrit.

Nous espérons qu'on nous saura gré de cet acte de justice envers le Collége l'Assomption et de considération pour toutes les personnes qui l'honorent de leur protection et de leur estime. C'est pourquoi nous avons trouvé bon de publier ce compte-rendu sous forme de brochure, et de le faire suivre de tous les documents qui se rattachent au grand acte dont ils sont destinés à relever l'éclat. Car nous avons à cœur que toutes ces choses soient conservées comme un mémorial des sentiments distingués des anciens élèves du Collége, et un monument capable de perpétuer le souvenir d'un fait que tous les échos du pays ont publié comme un événement digne de son attention.

LE

19 JANVIER 1865

AU

COLLÉGE L'ASSOMPTION.

I.

Après les caresses et les soins de la famille, il n'est rien qui s'imprime au cœur de l'enfant comme les témoignages d'affection et de bonté qui lui sont donnés au collége, et qui font de cette partie de sa vie celle qui lui tient davantage. Il y a en cela comme une reconnaissance secrète et anticipée : si l'expression lui manque encore, le sentiment du moins s'y trouve ; et l'un va rarement sans l'autre : c'est l'œuvre du temps.

Heureusement cette disposition se manifeste partout, et rien ne prouve mieux combien le collége a droit à cette sympathie, que la violence qu'il faudrait se faire pour l'en priver.

Ainsi pris par le cœur, l'élève se trouve attaché à son collége pour la vie ; et par là, chaque maison d'éducation devient un véritable lieu de ralliement pour tous ses enfants, et un gage d'union pour un partie de la société. Les impressions qu'on y a reçues et qu'on y va réchauffer, en oubliant pour un moment les soucis de la vie, font du collége comme un point de départ pour s'élever à Dieu avec plus d'amour, ou descendre au fond de l'humanité avec une charité nouvelle. Enfin il y au cœur de ces sentiments comme un germe de reconnaissance et de justice dont les plus indifférents ne sauraient presque se défaire.

Mais aussi, quel est l'homme de lettres qui ne doive immensément à l'institution qui l'a fait sortir de l'ignorance, pour lui préparer des destinées nouvelles et dignes de son intelligence ? Est-il un prêtre surtout, qui ne lui doive infiniment pour y avoir été élevé à une dignité qui lui met en mains les clefs de l'église, la garde du sanctuaire, et le service des saints autels ?

II.

Le Collége de L'Assomption, entre tous ceux que nous connaissons, peut se féliciter d'avoir, jusqu'ici, trouvé, dans ses élèves des cœurs reconnaissants et affectionnés.

L'affection et la reconnaissance ! voilà bien le culte le plus pur et le plus parfait qui puisse partir du cœur de l'enfant.

Mais à ce culte, comme à tous les autres, il faut une expression propre, des symboles particuliers, un sanctuaire pour y rassembler ses fidèles, un autel pour

y déposer leurs hommages et cimenter l'union des cœurs dans le sang de l'Agneau.

Pour les élèves de l'Assomption le sanctuaire existait déjà, magnifique d'architecture et de goût ; mais l'autel manquait. On y songea donc, et sérieusement.

Déjà un des anciens élèves, n'en déplaise à sa modestie ! avait soufflé le mot, (1) et ce mot, brûlant comme le cœur qui l'avait échappé, prit partout. " Un autel ! un autel ! répétèrent tous les prêtres élèves du collége de L'Assomption qui assistaient à la retraite pastorale de 1864. Ce que nous voulons, c'est un acte de reconnaissance envers Dieu, un gage de sympathie pour le collége, et un nouveau lien d'amitié entre nous ; eh bien ! ce monument sera à lui seul l'expression la plus propre et la plus noble de ces différentes intentions."
On s'arrêta à ce choix ; on vit qu'il était bon.

Permettez-nous de vous dire, reconnaissants et généreux élèves, que vous n'en pouviez faire un meilleur. Vous êtes prêtres, et c'est pour l'autel que vous l'êtes.

(1) (Extrait d'une lettre du curé de Lachine à Monsieur P. Poulin, Curé de Ste. Philomène,)

LACHINE, 21 NOV. 1863.

Mon cher Monsieur,

Jeudi prochain doit avoir lieu à Lachine, à mon presbytère, une assemblée de quelques anciens élèves prêtres du Collége L'Assomption, dans le but de nous entendre sur les meilleurs moyens que nous pourrions prendre pour faire une souscription entre les anciens élèves de la maison, dans le but d'ériger un, deux, ou les trois autels dans la belle chapelle de notre collége. On m'a prié de vous écrire ; M. Edmond Moreau doit aussi le faire, car on aimerait tous que vous y fussiez. Vous êtes le plus ancien de l'arrondissement, et avec votre concours, nous sommes assurés que le projet se réalisera. etc., etc.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble serviteur,

N. PICHÉ, Ptre.

C'est là que vous allez passer le plus beau quart-d'heure de chaque jour ; c'est là que le sang de l'Agneau coule également pour les péchés de tous, et que vous vous mettez vous-mêmes en communication avec tous vos frères. Vous savez mieux que personne que l'autel, tenant également au ciel et à la terre, est destiné à rapprocher les hommes de Dieu, et à les unir entre eux des hauteurs où ils peuvent dominer l'abîme de leurs misères. C'est donc de l'autel que vous deviez faire le symbole de l'union que vous vouliez plus intime que jamais avec le ciel, avec le collége et avec tous ceux qui auront passé par là.

On s'assembla sous l'impulsion des sentiments qui faisaient battre tous les cœurs. On fut admirable de générosité, comme on avait rivalisé de zèle et d'entrain. Le résultat de cette première démarche dépassa toutes les espérances ; et cet heureux début fut considéré comme un gage de succès. (1)

III.

Cet autel, qu'on eût d'abord été si fier de voir en bois, avec tout juste assez d'or pour le décorer, ou tout au plus en imitation de marbre, comme les plus précieux que nous ayons vus jusqu'ici dans le pays ; eh bien ! cet autel se présente pourtant avec quelque chose de mieux qu'un mince feuillet d'or, ou la richesse factice d'une imitation.

Monsieur Edmond Moreau, chapelain du Chapitre de

(1) Procès-verbal de cette assemblée, page 69.

Montréal, et élève dévoué du collége de l'Assomption avait été chargé de recueillir les souscriptions et de faire exécuter les travaux. Ce monsieur fut assez heureux pour trouver un artiste en marbre, qui se chargea de ce travail pour une somme assez modique, et qui sut l'exécuter avec beaucoup de talent et de goût. C'était M. Salla, Italien établi depuis peu à Montréal.

L'ouvrage est un composé de quatre espèces différentes de marbre : une seule, le marbre blanc, vient des États-Unis ; le reste avait été extrait des plus célèbres carrières d'Italie.

Cet autel se présente d'abord grave et sévère, avec sa coupe toute romaine. Ce n'est qu'une table rase avec ses gradins en amphithéâtre et son tabernacle qui se dresse au milieu sans parure et sans ornement.

Cependant l'artiste n'a pas exclu de son travail l'élégance et la richesse qu'il pouvait comporter. Aussi ce caractère grave et sévère, qu'on lui trouve à la première vue, s'adoucit-il bientôt sous les formes pleines de noblesse et de grâce qui se dessinent dans chacune de ses parties à un coup-d'œil moins rapide.

Tel qu'il est, cet autel est une de ces belles choses qui plaisent sans recherche et sans apprêts. On aime à considérer tant de richesse à travers tant de modestie et de simplicité. Mais aussi dans cette simplicité, quel cachet de grandeur et de majesté ! Comme elle va bien avec le mystère de la croix et l'humilité d'un Dieu qui se dépouille de sa gloire pour descendre jusqu'à nous !

Un autel en marbre ! mais c'est un évènement ! un évènement non-seulement pour le collége de L'Assomption, ou même pour une partie du pays, mais peut-être pour notre Canada tout entier. Sous ce point de vue,

le 19 Janvier 1865, au Collége L'Assomption, n'a donc pas été qu'une simple amusette d'écolier, une fête de famille comme toutes les autres ; mais bien une belle et grande solennité ; mais bien un de ces jours mémorables que le burin de l'histoire n'oubliera peut-être pas d'enrégistrer comme marquant parmi nous un pas de plus dans la carrière des arts et la voie du progrès.

IV.

Cependant les Messieurs de la Corporation du Collége, ayant eu communication de la démarche des anciens élèves, avaient à répondre à un pareil témoignage de reconnaissance et d'affection. Ils s'en firent un devoir, et surent s'en acquitter. Rien ne leur parut plus capable de rendre les sentiments de gratitude qu'ils devaient à leurs généreux donateurs, que la magnifique expression qu'ils en avaient eux-mêmes donnée. C'est à cause de l'autel que la dette avait été contractée, c'est par lui qu'on voulut y satisfaire. On avait d'abord pensé à une messe de fondation en faveur des souscripteurs. Mais le collége ne pouvait guère prier pour une partie de ses enfants sans songer à l'autre ; de même qu'il est difficile à un père de mettre des bornes à son affection. Tous avaient des droits à son amour, tous devaient en avoir à ses faveurs. En conséquence on décida que cette messe serait applicable non-seulement aux souscripteurs, mais encore à tous ceux de leurs confrères que la distance ou des circonstances particulières avaient empêchés de se joindre à eux. Par

le même motif, et l'on crut en cela exprimer le vœu des souscripteurs, on fit partager cette faveur à tous leurs anciens condisciples, et on l'étendit même à perpétuité à tous les élèves de la maison.

Une autre messe fut en même temps fondée à l'intention des élèves défunts.

Le collége n'avait encore rien fait pour ses fondateurs. C'était le moins qu'on y songeât et qu'on exprimât en leur faveur les mêmes intentions. Pour eux, c'était certainement trop tard et trop peu ; mais on était trop sûr de leurs dispositions à l'égard de leurs enfants pour ne pas les croire heureux de se voir sur ce pied d'égalité avec eux. Deux autres messes furent donc établies : l'une pour les fondateurs et bienfaiteurs vivants, et l'autre pour les fondateurs et bienfaiteurs défunts.

C'est ainsi que l'autel, qui se présente partout comme le premier symbole de la grâce et du salut, put devenir non-seulement un lieu d'union pour tous les éléves qui se pressaient autour, au grand jour de sa consécration, mais encore un signe de ralliement pour tous ceux qui porteront le titre d'élèves de cette maison, et un gage de mutuelle affection et de secours pour cette vie et pour l'autre.

M. le Secrétaire de la Corporation fut chargé d'envoyer une copie de ces différentes résolutions à tous les souscripteurs, ainsi qu'aux fondateurs et aux protecteurs de la maison. (1) M. le Supérieur fut chargé des invitations.

C'était le 27 décembre ; l'autel allait se terminer, et

(1) Copie des procédés d'une assemblée de la C. C. As. tenue le 27 Déc. 1864, page 71.

l'on crut pouvoir en fixer de suite la consécration au dix-neuf janvier suivant. (1)

V.

Déjà le nom de Monsieur J. Bte. Labelle était répété partout comme celui du savant et éloquent orateur qu'on voulait entendre dans la circonstance auguste où cet autel serait dédié au culte divin.

Il fut donc prié par M. le Supérieur de porter la parole ; et il accepta, croyant ne pouvoir pas se refuser à un désir si hautement exprimé par tous.

Les raisons qui déterminèrent ce choix sont trop bien senties et appréciées pour avoir besoin d'être rappelées ici.

Cependant Monseigneur de Montréal était absent.

Outre qu'on allait être privé du bonheur de le voir présider cette grande solennité, on fut quelques jours à douter si l'autel pourrait être consacré. Aussi la lettre d'invitation ne parle-t-elle que de bénédiction. Les Evêques les plus voisins, pour cause de santé ou autres raisons graves, ne pouvaient laisser leurs diocèses.

C'est alors que M. le Grand-Vicaire A. Truteau, administrateur du diocèse, s'adressa à Monseigneur deHamilton.

Le digne prélat ne se fit pas prier ; car il tenait à l'Assomption par une des plus belles et des plus heureuses circonstances de sa vie : c'est là qu'il avait été fait prêtre.

Il avait depuis renoué ces traditions de bon souvenir

(1) Lettre d'invitation, page 72.

avec le collége en lui accordant généreusement un de ses clercs pour enseigner l'anglais. C'est là que l'attendaient des amis aussi pleins d'estime pour sa personne que d'admiration pour ses vertus. Lui-même était heureux de les revoir. Aussi accepta-t-il avec beaucoup de plaisir l'invitation de M. l'Administrateur. Il se mit en route : l'hiver et la distance s'effacèrent bientôt sous la puissance et la rapidité de la vapeur ; et, la veille de la grande fête, c'était plaisir d'entendre tous les élèves se répéter : Mgr. Farrell est arrivé.

VI.

En même temps, comme pour faire cortége à Sa Grandeur, grand nombre de prêtres des paroisses éloignées, bravant les froids d'un hiver rigoureux, se dirigeaient, le cœur plein de joie, vers le collége de l'Assomption ; et le lendemain près de 80 prêtres, la plupart anciens élèves du collége, se pressaient dans son élégante chapelle pour la consécration de l'autel. Parmi les étrangers, on distinguait entr'autres prêtres du diocèse de Montréal, M. le Chanoine Plamondon, Mgr. J. Désautels, curé de Varennes, MM. J. Graton, curé de Terrebonne et Supérieur du collége Masson, L. A. Charlebois, procureur du collége de Ste. Thérèse, P. Porlier, curé de la Pointe-aux-Trembles, T. Pepin, curé de Boucherville, M. Brassard, curé de St. Roch de l'Achigan, B. F. Cholette, curé de St. Polycarpe ; et plusieurs autres.

Le diocèse de St. Hyacinthe était avantageusement représenté par MM. L. M. Archambault, curé de St.

Hugues, J. B. Durocher, curé de Ste. Victoire, J. Bte. Dupuis, curé de St. Sébastien, Z. Dumontier, curé de St. Aimé, et celui des Trois-Rivières, par M. A. Dupuis, ancien élève du collége et curé de Ste. Anne de la Pérade.

M. le Docteur Meilleur, l'un des fondateurs du collége, MM. Edouard et J. Bte. Labelle, bienfaiteurs de l'institution, MM. J. Bte. Dupuis, curé de St. Antoine, et A. Dupuis, curé de Ste. Elizabeth, tous deux anciens directeurs, M. J. Masson représentant de sa mère Dame Hon. Masson, ne contribuaient pas peu à relever l'éclat de ce beau jour. (1)

Cependant Mgr. de Montréal qui, le premier, avait donné l'idée d'une semblable réunion des anciens élèves du collége, était absent ; cette absence se faisait sentir jusqu'au fond des cœurs : on avait raison de s'en attrister ; car à toute fête de famille il faut un père.

Pourtant une autre place était vide, et cette place, personne ne pouvait la remplir : c'était celle que laissait vacante l'absence du Révd. Frs. Labelle, l'un des fondateurs du collége. Qu'il eût été agréable pour les anciens élèves de voir au milieu d'eux ce vénérable vieillard, à qui tous reconnaissent les droits les plus sacrés à leur affection ainsi qu'à leur reconnaissance. Mais, retenu par la maladie, il fut forcé de priver ses enfants du plaisir si légitime de le voir encore une fois entouré de sa nombreuse famille.

VII.

L'office commença vers 8½ heures A. M.

Les MM. du clergé, les parents des élèves et grand

(1) Liste de tous les prêtres présents, page 67.

nombre d'amis du collége remplissaient la chapelle. Tous pieusement agenouillés, suivaient avec une religieuse attention les cérémonies si belles, si graves, qu'emploie l'Eglise pour consacrer ses autels. Qu'il était beau, qu'il était grand le spectacle que présentaient tant de prêtres, la plupart élèves de ce collége, tous priant prosternés au pied de cet autel dû à leur généreuse munificence ! Il y avait là quelque chose d'indéfinissable et qui parlait un langage que le cœur seul pouvait comprendre : aussi l'émotion la plus vive paraissait-elle empreinte sur toutes les figures. Nous avons vu couler les larmes d'un grand nombre ; mais ces larmes étaient des larmes de joie, et trahissaient la félicité qui enivrait tous les cœurs. Aussi quels souvenirs cette imposante assemblée ne réveillait elle pas chez tous ! Le collége, le prêtre, l'autel !

Deux anciens élèves, M. M. A. Dupuis, curé de St. Anne de la Pérade, et J. S Theberge, curé de St Augustin, assistaient l'officiant ; M. E. Moreau agissait comme maître des cérémonies.

Le recueillement des assistants, le chant sacré des psaumes, la pompe auguste des cérémonies : tout contribuait à faire de ce jour l'un des plus beaux qu'il nous ait été donné de voir. Aussi, quel sens profond et mystérieux dans les rites sacrés de la Liturgie ! Tantôt le Pontife s'agenouille au pied de l'autel, et il élève ses mains suppliantes vers le ciel, alors on reconnaît l'homme : tantôt usant du pouvoir redoutable qui lui a été donné par l'imposition des mains, il bénit, et Dieu, dans le ciel, ratifie la bénédiction prononcée par son ministre sur la terre.

Puis sont apportées processionnellement les reliques

de St. Stanislas Koska, titulaire du nouvel autel, (1) avec celles de SS. Prosper et Clément, qui doivent ensemble reposer dans le sépulchre pratiqué au bord de la pierre même sur laquelle s'offrira le St. Sacrifice.

L'huile sainte coule sur cette pierre pour la préparer à recevoir le sang régénérateur du monde ; l'huile est le symbole de la douceur et de la charité, ici elle nous annonce le plus grand mystète de charité, possible même à Dieu ; l'huile exprime sur cette pierre ce que fera dans les âmes le sang de la divine victime ; " Il est nécessaire dit St. Bernard, que l'onction de la grâce supplée à notre infirmité, émoussant par sa douceur secrète les aspérités de la pénitence. On ne va pas à la suite de Jésus, sans porter sa croix, et sans l'onction de la grâce qui pourrait soutenir les rudesses de la Croix."

Puis l'Eglise empruntant les paroles de St. Jean : *Stetit Angelus juxta aram templi habens thuribulum, in manu suâ, data sunt ei incensa multa et ascendit fumus aromatum in conspectu Dei*, un prêtre reçoit des mains de l'Évêque consécrataur l'encensoir mystérieux, et encense le nouvel autel pendant toute la cérémonie, accomplissant sur la terre ce que l'Ange du ciel fait au pieds du trône de l'Agneau.

Cet encens s'élève vers le ciel comme un parfum d'agréable odeur; semblables à ces nuages d'encens, de ferventes prières s'exhalent aussi du cœur de chacun des assistants vers le trône de Dieu, portées sur les ailes de la foi et de l'espérance.

Enfin le cri de joie et d'actions de grâces de l'Église, le solennel *Benedicamus Domino*, redit par tous les

(1) Voir l'acte de consécration, pages 66 et 67.

prêtres, vient couronner cette cérémonie toute rayonnante de joie, d'espérance et d'amour.

VIII.

La consécration est terminée ; le Pontife se retire, suivi de son cortége, et l'autel nous apparaît dans sa nouvelle et religieuse splendeur. Comme il est beau à tous les regards, ce marbre dont l'éclat et le poli attestent tout à la fois, et la richesse de la matière et l'habileté de l'artiste ! Comme il est beau, surmonté de sa croix et de ses chandeliers, si élégants et si riches qui en forment comme la gracieuse couronne ! (1) Comme il est resplendissant sous les jets de lumière de ces magnifiques cierges préparés pour la circonstance et dont le cercle lumineux se présente comme l'auréole qui doit l'illuminer avec ses mystères ! (2) Mais surtout comme le langage de ce monument sacré est doux et éloquent pour tous les cœurs ! Ce n'est plus un marbre froid comme celui des tombeaux, mais c'est l'autel du Dieu vivant ; c'est le trône de sa miséricorde et de son amour ; dans ce tabernacle auguste résidera son divin cœur, dont chacune des palpitations sera un acte de clémence envers ses enfants ; c'est là qu'il résidera jour et nuit, priant sans cesse, avec des gémissements inénarrables, comme dit le grand Apôtre.

(1) Ces chandeliers furent faits à Montréal expressément pour l'autel. Du coût de cent soixante piastres, ils ont été donnés par un confrère qui a voulu cacher son nom. Mais sa modestie même l'a trahi, et tous ont reconnu là, ce curé dévoué qui faisant passer tous les revenus de sa cure au Collége, semblait pourtant n'avoir plus rien à lui donner.

(2) Ces cierges du poids de chacun trois livres, furent aussi donnés par un autre élève, à part sa souscription commune avec ses confrères.

Chacun était à contempler cet autel, brillante expression de la générosité, de la foi des anciens élèves de l'Assomption, et de leur amour pour le collége, lorsque M. J.-Bte. Labelle, curé de Ripentigny, invité à prendre la parole, vint mettre le sceau à cette belle cérémonie, par un modèle parfait d'une éloquence facile et on ne peut plus appropriée à la circonstance. Il est des noms qu'il suffit de prononcer pour rappeler aussitôt le mérite le plus éminent joint à l'humilité la plus profonde, les talents les plus brillants unis à l'éloquence la plus douce et la plus suave, le nom de M. J.-Bte. Labelle est de ceux-là. Comme on aimait à entendre cette voix fortement impressionnée et parfaitement à l'unisson avec ce qui se passait dans tous les cœurs !

IX.

Nous donnons ici l'analyse du magnifique discours que prononça alors M. Labelle. Cette analyse, nous le sentons, présentera une bien faible idée de ce brillant morceau d'éloquence sacrée ; cependant nous osons le faire, persuadés que la modestie de M. le Prédicateur trouvera son profit dans la faiblesse de ce résumé, tant le véritable mérite aime à s'éclipser sous le voile même de la médiocrité.

M. le Prédicateur avait pris pour texte ce passage de la Génèse : chap. XXXI ver. 45. " *Surgens ergo Jacob manè tulit lapidem quem supposuerat capiti suo, et erexit illum in titulum, fundens oleum desuper.... Appellavit que nomen urbis Bethel.* Jacob se levant donc de grand matin prit la pierre qu'il avait placée sous sa tête, et il

l'érigea en monument, répandant de l'huile dessus.... Et il donna à la ville le nom de Béthel."

Dans un exorde plein d'à-propos, M. le Prédicateur fit un rapprochement bien senti entre cette action de Jacob, qui élève un monument au Seigneur, en signe de reconnaissance, et la noble démarche des anciens élèves qui, eux aussi, veulent élever un monument de reconnaissance et d'amour au Seigneur, et à la maison où ils ont appris à l'aimer et à combattre pour ses intérêts les plus chers.

Jacob donne à la ville le nom de Béthel, qui signifie maison du Seigneur. Le collége, voilà bien la maison du Seigneur pour le jeune homme au matin de la vie. Les anciens élèves ont compris cette vérité, et ils s'empressent de la consacrer par le témoignage le plus authentique et le plus solennel.

De là, par une habile transition, M. le Prédicateur rappela aux anciens élèves tout ce qu'ils devaient à Dieu en retour des bienfaits qu'ils avaient reçus : naissance dans le sein de la Religion de Jésus-Christ, éducation reçue de parents chrétiens, enfin jeunesse passée au sein d'une maison où ils ont reçu les bienfaits d'une éducation solide et religieuse, qui les a rendus capables d'occuper les postes les plus brillants dans la société. C'est là que la grâce a parlé à leurs cœurs un langage plus doux et plus suave. Dieu leur a ouvert les portes de son sanctuaire. Ici, dans un mouvement d'une éloquence vive et forte, " Rappelons-nous, mes
" vénérables confrères, a dit l'orateur, les promesses
" solennelles que nous avons faites à Dieu, en franchis-
" sant pour la première fois le seuil redoutable de son
" sanctuaire. Ces promesses, elles ont été écrites par

" la main des anges dans le livre de vie, et elles seront " pour nous la source d'une gloire sans fin, si nous leur " sommes fidèles. Eh bien ! redisons-les aujourd'hui, " ces promesses augustes qui font tout notre bonheur ; " et renouvelons-nous dans la résolution de les accom- " plir. Oh ! oui ; lorsque la chaste victime descendra " pour la première fois sur cet autel qui lui est consacré, " je dirai et vous répèterez tous avee moi, j'en suis sûr : " *Dominus pars hæreditatis meae et calicis mei*, *tu es qui* " *restitues hæreditatem meam mihi.*"

Ensuite il rappela aux jeunes élèves du collége qu'eux aussi ont un monument à élever : ce monument n'est rien autre chose que l'accomplissement fidèle des devoirs qui les rendront capables de servir Dieu et l'Etat.

Puis s'adressant aux jeunes ecclésiastiques et aux élèves qui se destinent au service des saints autels, il leur retraça, avec les traits les plus vifs et les plus forts, l'auguste dignité du prêtre, la nécessité de répondre à la voix de Dieu, les vertus sublimes qui doivent orner un digne ministre du sanctuaire.

Comme cet autel était destiné à rappeler non-seulement aux prêtres et à ceux qui veulent le devenir, mais encore à tous les élèves ce qu'ils doivent à Dieu et à la patrie, M. le Prédicateur en prit occasion de s'adresser aux élèves qui se destinent à la vie du siècle. Il leur rappela les graves obligations qu'ils avaient contractées en entrant dans cette maison ; que tous les hommes de haute éducation sont obligés de se montrer des modèles en tout et partout, à raison de l'influence qu'ils exercent sur la société. Puis il leur fit le tableau des vertus héroïques, du dévouement à toute épreuve, de la piété franche et sincère qui font le bon citoyen.

" Eh bien ! dit-il, ces vertus si belles, cette abnéga-
" tion si nécessaire, cette véritable piété, comment
" croyez-vous pouvoir les acquérir plus tard, au milieu
" des vains bruits d'un monde trompeur, si vous ne vous
" y exercez dès à présent, pendant que vos jeunes années
" s'écoulent paisiblement à l'ombre de ce toit hospi-
" talier. Par conséquent, vous aussi, comme vos jeunes
" compagnons qui se destinent à l'état ecclésiastique,
" vous devez pratiquer toutes les vertus ; vous aussi,
" vous devez aller puiser dans le secret de l'étude et de
" la prière, la force et le courage dont vous avez besoin ;
" vous aussi, comme le prêtre, vous devez prendre pour
" point de ralliement l'autel, persuadés que aussi long-
" temps que vous aimerez et pratiquerez la religion,
" aussi longtemps que, bravant le respect-humain, vous
" viendrez vous agenouiller et prier au pied des saints
" autels, aussi longtemps vous serez de bons citoyens,
" la force et la gloire de votre pays."

En ce moment M. le Prédicateur rappela avec un heureux à-propos l'intention que s'étaient proposée les fondateurs du collége, qui était de doter l'Eglise de saints prêtres, et le pays de citoyens capables et vertueux.

Comme il avait l'avantage de voir parmi ses nombreux auditeurs un des fondateurs du collége dans la personne de M. le Docteur Meilleur, il le prit à témoin de cette intention qu'il rappelait aux élèves encore plus par ses exemples que par ses paroles.

Il n'oublia pas le trop regretté Docteur Cazeneuve, qui partageait aussi le titre de fondateur. Il évoqua ses cendres ; et, dans un mouvement d'éloquence qui impressionna vivement son auditoire : " Vous tous qui l'avez
" connu, a-t-il dit, vous vous rappelez les vertus de cet

" éminent citoyen, sa science profonde qui n'eut d'égale
" que son humilité ; vous savez sa piété si franche et si
" aimable ; ses longues heures passées, tous les jours,
" dans le recueillement et la prière au pied des saints
" autels. Eh bien ! jeunes et chers amis, ne vous
" écartez jamais du sentier que vous a tracé ce vertueux
" citoyen, et vous expérimenterez, dans toutes les circons-
" tances de votre vie, combien sont vraies ces paroles
" du grand apôtre : *Pietas ad omnia utilis est.* La piété
" est utile à tout."

M. le Prédicateur ne parla pas de son vénérable frère, Révérend Frs. Labelle, qui n'eut pas la moindre part dans l'établissement du collége. On comprend pourquoi l'orateur en agit ainsi. Mais tous les assistants et surtout les anciens élèves, connaissant ce qu'ils doivent à cet homme qu'ils vénèrent et aiment comme un père, n'avaient qu'à laisser parler leur cœur pour combler cette lacune.

Avant de terminer, M. le Prédicateur fit allusion aux messes de fondation que la Corporation du Collége a accordées en reconnaisance du don si généreux de MM. les anciens élèves, bienfait qu'elle veut faire partager à tous les élèves de la maison. Puis dans une péroraison courte mais pleine de chaleur et des plus beaux sentiments : " Prenons, a-t-il dit, cet autel pour rendez-vous
" sur la terre ; qu'il soit notre lieu de réunion, en atten-
" dant que de cet autel terrestre nous prenions notre
" essor vers l'autel de l'Agneau sans tache, dans la
" Jérusalem céleste, le véritable Béthel, où je vous
" donne rendez-vous. C'est là que nous redirons tous
" ensemble l'hymne sans fin : *Sedenti in throno et Agno*
" *benedictio, et honor, et gloria, et potestas in sæcula sæcu-*

“ *lorum. Amen.* A celui qui est assis sur le trône et à “ l'Agneau sans tache, bénédiction, honneur, gloire et “ puissance dans les siècles des siècles. Ainsi-soit-il.”

X.

Après le sermon eut lieu la messe solennelle célébrée par Mgr. de Hamilton.

M. L. A. Charlebois, Procureur du Collége de Ste. Thérèse, fut choisi pour faire Diacre afin de représenter l'union qui règne entre les différentes maisons d'éducation ; et M. A. Tranchemontagne, Sulpicien et l'un des Directeurs du Grand Séminaire, agissait comme sous-diacre ; M. le Chanoine T. Plamondon remplissait les fonctions de Prêtre-assistant ; M. E. Moreau continua à remplir les fonctions de Maître des cérémonies. Cette auguste solennité fut encore rehaussée par le chœur des écoliers qui, sous l'habile direction de M. P. Bédard, curé de L'Epiphanie, exécutèrent, avec un rare bonheur, les principales parties d'une messe préparée pour la circonstance. Après l'office divin tous les MM. du clergé descendirent à la salle commune, et se livrèrent aux effusions de la joie la plus vive et la plus franche ; heureux de se retrouver réunis encore une fois, après plusieurs années de séparation, sous un toit qui leur rappelait tant de souvenirs.

Comme aucun trait ne dût manquer à la physionomie qui devait caractériser cette fête de famille, des écoliers avaient été chargés du service durant le dîner. C'était un nouveau cachet qu'on voulait ajouter à l'expression des sentiments de sympathie et d'union auxquels ce jour était consacré. Quant à eux, rien ne parut les flatter

autant, que de pouvoir donner au nom de leurs condisciples, ce témoignage d'attention et de bon accueil à ces élèves d'un autre âge, trop heureux de leur côté, de se lier d'amitié avec eux. Ce petit incident comme bien d'autres, parut avoir son importance ; aussi ne passa-t-il pas inaperçu : les anciens élèves surtout en furent charmés. Il faut dire aussi que nos jeunes échansons surent jouer leur petit rôle avec beaucoup de grâce et d'intelligence.

Inutile de dire qu'une gaieté toute de circonstance présida à ce banquet de frères. Les joyeux propos ne firent point défaut, le bon vieux temps fut largement mis à contribution. Maints souvenirs furent évoqués : les repas champêtres sous l'épaisse feuillée du mois de juin, les agréables promenades du soir, et mille autres circonstances qui font tout le bonheur et le charme de la vie du collége. Plus d'un héros fit l'épopée de ses exploits, et amusa ses confrères par la peinture de ces temps chevaleresques. Il n'y a pas jusqu'aux jolis tours de passe-passe qu'on a réussi à jouer à certains professeurs encore peu au fait de la discipline collégiale qui ne soient écoutés avec intérêt et qui ne contribuent à égayer les convives.

Nous ne devons pas passer sous silence une assemblée spéciale des anciens élèves convoquée immédiatement après le dîner, afin de pourvoir à certaines dépenses qui n'avaient pas été prévues dans l'organisation de la fête.

Tout, dans cette assemblée, se passa avec l'entente la plus cordiale ; et cette réunion fut pour MM. les étrangers une preuve bien forte, ajoutée à tant d'autres, de l'esprit de générosité et de sympathie qui règne entre les élèves du collége de L'Assomption ; esprit qui d'ail-

leurs a présidé d'une manière si touchante à cette belle fête.

XI

Dans l'après-midi fut donnée une séance littéraire qui s'ouvrit sur les trois heures. La foule impatiente encombrait déjà la vaste salle où devait avoir lieu cette séance. Bientôt parut Mgr. de Hamilton, accompagné de tous les MM. du clergé qui avaient assisté à la consécration de l'autel. Un très-grand nombre d'anciens élèves laïques et plusieurs autres citoyens marquants, tant de l'Assomption, que des paroisses étrangères, s'étaient fait un devoir d'assister à cette fête consacrée tout à la fois à la religion et aux lettres. La séance fut ouverte par M. Alphonse Christin, élève finissant de Philosophie, qui, dans une allocution pleine d'à-propos, parla du bonheur que l'on goûte au collége : ses paroles chaleureuses lui permirent d'évoquer d'agréables souvenirs dans le cœur des assistants, surtout chez les anciens élèves de la maison, en leur rappelant les beaux jours qu'ils ont coulés dans cet asile de paix. (1) Après M. Christin parut M. Lactance Archambault, autre élève de Philosophie, qui, dans un prologue plein de délicatesse, annonça avec beaucoup de grâce et de modestie la représentation d'un mélodrame intitulé : Archibald Cameron de Lochiel, tiré des "Anciens Canadiens" de M. P. A. de Gaspé. (2) Cette pièce avait été composée pour la circonstance par un professeur, ancien élève de la maison. C'est une peinture fidèle des mœurs simples, de la valeur connue et de la foi vive de nos ancêtres, de

(1) Voyez page 31.
(2) Voyez page 37.

cette gaieté franche et naïve que conserve le Canadien-Français dans les circonstances les plus critiques. Aussi les assistants témoignèrent-ils par des applaudissements chaleureux et prolongés combien les touchaient ces scènes émouvantes, où l'auteur a peint le courage magnanime des héros de Carillon et de Montmorency, et leur résignation sublime aux volontés du ciel, après la défaite des Plaines d'Abraham et la mort de Montcalm. Nous donnons plus loin l'analyse de cette pièce. (1)

C'est justice aussi de faire observer, à la louange des acteurs, qu'ils ont rempli leurs rôles respectifs à la grande satisfaction de MM. les spectateurs , et qu'ils ont su faire ressortir les caractères des divers personnages qu'ils représentaient avec beaucoup d'intelligence et un rare bonheur : ils ont par là, rehaussé de beaucoup le mérite de cette œuvre littéraire. On était heureux de voir figurer parmi eux, un ancien élève de la maison, le Capitaine Charles Guilbault, qui voulut bien, pour la circonstance, s'unir à ses anciens condisciples, et relever l'éclat de cette séance par son rare talent comme acteur.

Après la représentation, M. Barret, Supérieur du collége, fit un discours de remercîments aux prêtres donateurs de l'autel ; aucun des bienfaiteurs de l'institution ne fut oublié dans ce tribut de reconnaissance ; et ce fut avec bonheur que les assistants accueillirent les éloges donnés aux personnes vénérables par les soins desquelles cette institution s'est élevée au point où nous la voyons aujourd'hui. (2)

Ce discours, tout emprunt de sentiments affecteux, fut accueilli par des applaudissements plusieurs fois

(1) Voyez page 40.

(2) Voyez page 42.

répétés. Juste au moment où M. le Supérieur donnait à M. le Docteur Meilleur le tribut d'hommages qu'il mérite à tant de titres, deux jeunes élèves présentèrent aux regards de l'assemblée le portrait de ce citoyen généreux et vénéré : cet incident fut vraiment un coup de théâtre qui se traduisit par des applaudissements bruyants et prolongés.

Après le discours de M. le Supérieur, Mgr. de Hamilton adressa quelques mots à l'auditoire ; il rappela qu'il avait été élevé au sacerdoce à L'Assomption même, et que depuis il en avait toujours conservé un bien précieux souvenir. Puis il félicita les habitants de L'Assomption, ainsi que ceux des paroisses circonvoisines, d'avoir au milieu d'eux, une maison d'éducation qui sait si bien former la jeunesse à la science et à la vertu. Il les félicita aussi d'avoir conservé la foi vive de leurs religieux ancêtres, et il n'oublia pas de leur dire combien cette localité doit être reconnaissante envers les fondateurs de cet établissement, qui a déjà si bien mérité du pays. Puis il exhorta les élèves à profiter de l'avantage qu'ils ont de vivre dans une maison que la Religion dirige avec tant de sollicitude, et à se montrer toujours enfants soumis et obéissants à cette même religion et à la patrie.

Sa Grandeur qui avait été écoutée avec une respectueuse attention, fut vivement applaudie à ces derniers mots.

M. le Docteur Meilleur prit ensuite la parole : il remercia d'abord les anciens élèves de l'agréable surprise qu'ils lui avaient ménagée en profitant de cette circonstance pour offrir son portrait au collége ; puis, dans des termes qui trahissaient son émotion : " Je viens " d'assister, a-t-il dit, à une fête de famille à la fois

" religieuse et littéraire : témoins l'imposante cérémonie
" qui, ce matin, a réveillé en nous des sentiments si
" profonds de religion et de piété, et l'intéressant drame
" qui vient de se dérouler à nos yeux.

" Le riche et magnifique autel, qui a fait l'admiration
" de tous ceux qui ont pu le contempler, n'a pourtant
" pas qu'une valeur intrinsèque et matérielle ; il a une
" valeur relative encore plus précieuse que celle qui
" dérive de la nature de la substance ou du génie qui
" l'a travaillé ; cette valeur, c'est celle qui découle du
" caractère sacré et de la position sociale distinguée des
" généreux donateurs de ce magnifique autel, unique,
" je crois, dans le pays.

" Je me permettrai donç de témoigner ma reconnais-
" sance bien vive et bien respectueuse, au nom des
" fondateurs, et de la direction de la maison, aux géné-
" reux auteurs d'un cadeau si précieux ; et je crois me
" faire l'interprète de leur pensée en disant que, tout en
" voulant témoigner par là leur reconnaissance et leur
" attachement à cette institution, ils ont, en même temps,
" eu en vue la plus grande gloire de Dieu."

Il remercia en même temps Mgr. de Hamilton, pour avoir bien voulu prêter son ministère à la consécration de cet autel ; puis après quelques mots des plus affectueux à l'adresse de Mgr. de Montréal, il dit que " sans doute Sa Grandeur apprendra avec bonheur la belle fête de ce jour et que son cœur paternel s'en réjouira." M. le Docteur Meilleur, s'adressant ensuite aux habitants de L'Assomption, les félicita d'avoir une pareille institution au milieu de leur paroisse, et de pouvoir procurer à leurs enfants une éducation peu dispendieuse. Alors, se tournant du côté des élèves, il les encouragea à profiter

du bienfait de cette éducation, et cela non-seulement pour leur propre bien, mais encore pour le bien et l'honneur de la patrie et de la religion.

Citoyen éclairé et dévoué avant tout à son pays, M. le Docteur Meilleur n'oublia pas de faire observer à ces jeunes élèves qu'ils doivent toujours marcher dans la voix de la justice et de la vérité, afin de contribuer plus tard au succès de la chose publique et au bon fonctionnement du gouvernement. " Car, ajouta-t-il, en vertu des " principes du gouvernement constitutionnel, les hom- " mes éclairés, bien que placés en dehors de l'adminis- " tration, la font cependant fonctionner par leurs lumiè- " res, par leur influence et leurs conseils, tout aussi bien " que ceux qui en tiennent ostensiblement les rênes."

Il s'assit au milieu des applaudissements de toute l'assemblée. La séance était terminée : il était environ sept heures du soir. Tous se retirèrent, emportant un bien vif et bien doux souvenir de tout ce qu'ils avaient vu et entendu dans cette mémorable journée.

La séance avait été ouverte par les MM. Martel, de L'Assomption, qui exécutèrent un brillant morceau de musique : mais au grand regret de tous les assistants, il leur fut impossible de continuer, tant était grande la foule qui se pressait autour d'eux.

Un chœur particulier d'élèves formé par M. Bédard, relevait de beaucoup l'éclat de cette séance par d'agréables morceaux de chant imité des Montagnards. La musique succédant alternativement à l'éloquence faisait jouir doublement l'auditoire. M. Bédard a des droits bien mérités à la reconnaissance du collége de L'Assomption, pour les soins empressés qu'il a mis à former ces jeunes Montagnards.

XII.

C'est ainsi que se passa la journée du 19 janvier, 1865.

Ce jour fut beau et plein de gracieux souvenirs. Oh ! comme il faisait bon pour tant de confrères et d'amis, de venir se reposer un instant des fatignes du combat, à l'ombre de ce sanctuaire béni, témoin des plus beaux jours de leur vie ! Oh ! comme il faisait bon de converser encore une fois avec des amis qu'on n'avait pas vus peut-être depuis de longues années ! Comme on était heureux de revoir ce collége, qu'on avait vu si humble et si petit, élevé au niveau des premières maisons d'éducation ! Oh ! qu'une telle réunion est suave pour le cœur ; surtout lorsqu'elle se fait sous le toit qui a vu se former ces douces chaines de l'amitié ! Mais combien plus suave encore est cette réunion, quand elle a pour but d'ériger un monument qui devra perpétuer cette amitié ! Oui, ce trône de grâce et d'amour, que les anciens élèves ont élevé à la gloire du Seigneur, redira sans cesse : " Voyez comme nous étions " unis par les liens d'une amitié franche et sincère ! " Pour en conserver le souvenir nous avons placé ce " marbre sacré dans cette maison, qui a été pour nous " un autre Béthel.

" Ah ! puissent tous ceux qui, comme nous, viendront " dans cet asile de paix, nourrir leurs jeunes intelli- " gences de la scienee et de la vertu, nous donner un " souvenir, et, agenouillés au pied de ce tabernacle, " nous recommander parfois au Dieu qui voudra bien " y habiter : *Extruamus nobis altare.... in testimonium* " *inter nos et vos.*"

DISCOURS

De Mr. Christin, élève de philosophie, qui ouvrit la séance de l'après-midi.

Monseigneur, Vénérables Messieurs, Mesdames et Messieurs.

On dit qu'il n'y a rien de plus doux, pour des frères, que de se réunir après une longue absence, au foyer paternel. Là ils évoquent le souvenir d'un passé, déjà éloigné pour eux ; et leurs cœurs trouvent des charmes à se bercer dans un âge qui n'est plus ; ils se pressent avec amour, autour de parents chéris ; ils baisent avec respect la main vénérée d'un père qui ne s'est jamais levée sur eux que pour les bénir... Un de ces jours purs et suaves a paru pour les élèves du collége de L'Assomption ; une de ces fêtes de famille, pleines de douces émotions a brillé pour nous. Dans un jour si beau, où tout nous parle de bonheur, où la terre semble avoir revêtu la parure des cieux ; jour consacré par la plus noble partie des anciens élèves d'une maison d'éducation, à redire leur amour et leur reconnaissance envers cette maison, nous ne croyons pas pouvoir vous offrir de tableau plus agréable, que celui de la félicité que l'on goûte au collége. Il nous semble que, par là, nous aurons touché une corde, parfaitement à l'unisson, avec ce qui se passe dans tous les cœurs, et nous craindrons moins de vous retenir quelques instants sur ce seuil béni qui va bientôt nous séparer.

Le collége ! ! ! qui dira toutes les émotions que ce nom sacré réveille dans le cœur de celui qui vit, ou qui a vécu en véritable enfant du collége ?.... Le collége ! ! ! c'est une seconde patrie dans la patrie commune !

c'est, pour l'adolescent, un autre "chez nous," où il retrouve les soins assidus d'un père, d'une mère, de frères et d'amis selon son cœur ! c'est, pour le jeune homme prêt à franchir le seuil de cette enceinte bénie, l'arène où il est venu se former aux ardents combats du bien contre le mal, le sanctuaire auguste qui a abrité ses jeunes années, l'autel sacré de ses aspirations et de ses serments !

Le Roi-prophète, dans des élans d'amour et de reconnaissance, chante le bonheur dont il jouit dans les gras pâturages où Dieu l'a placé ! Cette félicité de David, nous la goûtons au collége. Tandis que, dans le monde, tout languit, se flétrit et tombe, nous grandissons, pleins de vigueur, dans ces pieux asiles de la science et de la vertu. Nous voguons heureusement vers le port, guidés, à travers les brisants, par la main sûre de conducteurs sages et éclairés. C'est ici que nous trouvons ces mets salutaires et vivifiants qui réchauffent nos jeunes cœurs, fortifient nos esprits et nous préparent à lutter plus tard, avec avantage, contre les obstacles qui se dresseront sur notre route.

Au collége, point de ces déboires, point de ces jours sombres qui, trop souvent, empoisonnent la vie de l'homme du monde. Votre cœur est-il malade ? aussitôt, vous trouvez un cœur ami qui sait battre à l'unisson du vôtre et partager avec vous le calice de votre affliction.... La véritable amitié, ce mouvement si doux d'une âme vers une autre, ce quelque chose d'ineffable et qui a sa source dans le sein de Dieu même, c'est au collége qu'il faut venir pour en savourer tous les charmes.... Puis, que dirons-nous de ces jours si purs qui brillent, de fois à autres, pour l'étudiant et viennent

briser agréablement la monotonie de son existence? Certes, ils ont bien leurs charmes et leur poésie; jours de bonheur et qui restent gravés dans le plus intime de l'âme; jours semés par la main de Dieu, dans la vie de l'écolier, comme de riches diamants sur la couronne d'un prince; fêtes pleines d'allégresse et d'amour, où tous les cœurs se réunissent dans un sentiment commun de reconnaissance et de bonheur. Mais au collége surtout, la Religion verse sur nous les trésors de sa bonté et de sa magnificence! La Religion, ce lien sacré et mystérieux qui rattache la terre au ciel, la créature à son créateur, le temps à l'éternité! " La Religion, cette " autorité suprême qui ordonne à tout être raisonnable " d'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de " toutes ses forces! La Religion, cette inspiratrice mys-" térieuse qui fait germer, éclore et fleurir dans tous les " cœurs les vertus les plus belles et les plus sublimes." La Religion, cette mère secourable qui nous encourage et nous soutient dans le sentier quelquefois si âpre et si rude de la vie! Religion, enfin, " cette harmonie pro-" fonde avec toutes les nobles facultés du cœur hu-" main," ce divin soleil de justice, c'est au collége que l'on apprend à la respecter, à l'aimer, à vivre sous ses lois. C'est au collége que, comme l'a dit un savant prélat de nos jours: " la Religion illumine, vivifie, " anime et adoucit toute chose; c'est là qu'elle conserve " et embellit tout, là elle est la fraicheur et le pur éclat " du matin dans l'âme des plus jeunes enfants, là elle " est la force et la splendeur du midi dans les heures " plus avancées de la vive jeunesse...." Astre brillant, phare illuminé des splendeurs de Dieu même, la Religion guide la fragile nacelle de l'étudiant à travers les

écueils semés sur son passage. Mère pleine de prudence et de tendresse, elle se montre à lui sous ses dehors les plus pompeux ; elle lui fait savourer les douceurs de ses saintes austérités, et l'abreuve au calice le plus pur et le plus suave.

La Religion ! ! ! qui dira les joies enivrantes dont elle inonde l'âme du jeune étudiant ; pendant que, prosterné, anéanti, dans la sainte chapelle, il s'exhale en longs soupirs d'amour, qu'il unit les battements de son cœur aux battements amoureux du cœur de son Dieu. Puis, quand, abaissant la hauteur des cieux, ce Dieu d'amour vient se reposer dans son âme pure comme le lis de la vallée.... Quel bonheur ! O Religion, toi qui réchauffe si délicieusement le cœur de glace du mortel, toi qui unis l'homme à son Dieu par des liens si doux, je te bénis ! Et si jamais, poussé par les suggestions de l'enfer, je dois t'oublier ou te blasphémer, que ma droite se dessèche, que ma langue s'attache à mon palais ! !

Sans doute, cette vie du collége a aussi ses peines et ses petites contrariétés ; mais fut-il jamais de roses sans épines ? et rappelons-nous que le miel le plus délicieux laisse quelquefois des dégoûts après lui !.... Mais ces contrariétés mêmes ne servent qu'à faire mieux sentir à l'écolier les douceurs de sa condition. Ce sont des nuages bien légers qui s'envolent à l'approche de la lumière ; et après avoir été agité par la brise, le lac de la forêt n'en dort pas moins pur ni moins tranquille, de même que la fleur, un instant courbée par l'orage, relève bientôt sa tendre corolle aux rayons d'un soleil bienfaisant. O collége ! séjour bien-aimé où se sont écoulés mes plus beaux jours, où j'ai trouvé abri et protection contre les séductions d'un monde trompeur, tu vivras

dans mon souvenir aussi longtemps que sous ma poitrine battra un cœur capable d'aimer ! Oui, toujours tu me rappelleras les plus belles années de ma vie ! Mais parmi les souvenirs que tu réveilleras chez moi, l'un des plus chers à mon cœur sera bien celui de ce jour !

Monseigneur, Messieurs, avant de terminer, qu'il me soit permis de traduire ici quelques-unes des impressions que fait naître en mon cœur la circonstance solennelle qui nous réunit dans cette enceinte ; ce sera aussi, j'en suis certain, l'écho de ce qui se passe dans les cœurs de tous mes condisciples, dans cette fête si belle pour nous tous. Je dis si belle pour nous tous ! en effet, elle est belle la fête de ce jour ; belle parce qu'il nous est donné de contempler ici deux hommes, dont les élèves du Collége de l'Assomption ne rediront jamais les noms qu'avec les accents de la reconnaissance la plus vive et de la vénération la plus profonde ; belle, parce qu'aux noms aimés et vénérés des Labelle et des Meilleur, il nous est donné d'ajouter ceux des généreux bienfaiteurs de cette maison, qui ont daigné venir rehausser, par leur présence, l'éclat de cette fête. Et comme si rien ne devait manquer à notre bonheur, qu'il me soit permis de le dire, un prélat, aussi éminent par sa science que par ses vertus, a bien voulu, laissant, pour un moment, le soin de ses ouailles, venir consacrer par son auguste présence, ce jour à jamais mémorable dans les annales du collége de l'Assomption. Sans doute, son cœur tendre et généreux a été profondément touché à la vue de cet élan si noble et si fraternel des anciens élèves de cette maison, de cette maison qu'il vit pour la première fois dans des circonstances trop solennelles pour

l'oublier jamais ! (Monseigneur Farrell a été ordonné prêtre à l'Assomption.)

Oui, elle est belle la fête de ce jour ; belle de tous les charmes que peut offrir la Religion ; belle, parcequ'elle resserrera encore d'avantage, s'il se peut, les liens qui unissent déjà si étroitement les élèves de cette maison. Telle sera, MM. nous n'en doutons pas, la destinée de l'auguste monument dû à votre généreuse munificence. Il sera le centre, le rendez-vous de toutes les aspirations qui s'exhaleront de la poitrine de tous les élèves de ce collége, pour le bonheur de ceux qu'ils ont appris à aimer comme des frères. Et quel rendez-vous plus délicieux que l'autel ! L'autel ! mot sublime ! âme mystique de la Religion ! Tabernacle sacré jeté, par la main de Dieu, entre le ciel et la terre, pour le bonheur des hommes ! Source intarrissable des joies les plus pures ! Repos parfait de toutes les affections du chrétien, et, en particulier de celles du prêtre ! Ah ! MM. quel monument plus beau pouviez-vous élever à la gloire de cette maison ? Reconnaissance donc et amour à vous, MM., qui avez conçu un projet si noble, et qui avez su le conduire à une fin si heureuse ! ! !

PROLOGUE DU MÉLODRAME

INTITULÉ :

ARCHIBALD CAMERON DE LOCHIELL,

OU

UN ÉPISODE DE LA GUERRE DE SEPT ANS EN CANADA.

Monseigneur, Vénérables Messieurs, Mesdames et Messieurs.

" Archibald Cameron de Lochiell" ou " un épisode de la guerre de sept ans en Canada," tel est le titre du mélodrame qui va se dérouler sous vos yeux. La scène se passe dans les environs de Québec ; avant, pendant et après la première bataille des plaines d'Abraham, Les principaux personnages sont Archibald Cameron de Lochiell, commandant des Montagnards Ecossais ; Jules d'Haberville, commandant des Miliciens Canadiens ; De St. Luc, officier Canadien ; José, serviteur dévoué à la famille des d'Haberville ; Dumais, Dubé, Tontaine, Pierrot, et plusieurs autres miliciens Canadiens. La Grand'Loutre, chef des guerriers Sauvages, Talamousse, Ouabi ; Montgommery, major Anglais, et Dog Lotchill Anglais voyageant pour sa santé.

Archibald, plus connu sous le nom d'Arché, était fils de Cameron de Lochiell, l'un des partisans du prétendant Charles Edouard. Forcé de prendre le chemin de l'exil, après la funeste bataille de Culloden, il passa en Canada. Recueilli par le Capitaine d'Haberville, qui l'éleva comme son propre fils, le jeune proscrit voua une

reconnaissance éternelle à ses bienfaiteurs ; et si plus tard les ordres d'un barbare supérieur contraignent Arché à commettre des actes de vandalisme auxquels son noble cœur répugne, on verra les combats violents qu'a à soutenir cette âme généreuse et magnanime, placée entre la dure nécessité, ou d'enfreindre les lois de la discipline militaire, ou de manquer à la gratitude qu'il doit à la famille des d'Haberville. Viendra aussi sur la scène un personnage anglais dont le rôle pourrait peut-être paraître un peu singulier. Inutile de dire ici que ce personnage est introduit sur la scène sans aucune arrière-pensée et dans le but unique d'égayer.

Quant au drame en lui-même, nous espérons qu'il vous intéressera à ce titre au moins, que tout y est Canadien, et la forme et le fond. Il est tiré en grande partie de l'ouvrage intitulé : " Les Anciens Canadiens" par M. Philippe Aubert de Gaspé ; ouvrage qui se recommande trop par lui-même, pour que nous essayions d'en faire ici l'éloge. Qu'il me soit permis pourtant d'ajouter que la pièce a un titre plus légitime encore à la bienveillante attention de MM. les anciens élèves de ce collége, c'est que l'idée en a été suggérée par un des élèves les plus anciens et les plus remarquables de cette maison, et qu'elle a été mise à exécution dans cette maison même.

Maintenant, avant de me retirer, me serait-il donné d'exprimer un souhait ? Ce souhait, c'est que ce mélodrame, composé uniquement pour la circonstance, puisse, malgré les nombreux défauts qui ont dû nécessairement s'y glisser, à cause de la rapidité avec laquelle il a été fait, puisse, dis-je, contribuer en quelque chose à l'éclat de cette fête ! Ne fût-il qu'une humble fleur qu'on ne

jugerait pas trop indigne de prendre place à côté des beautés de ce jour, nous nous estimerions tous amplement récompensés de nos efforts et de nos travaux ! ! !

PERSONNAGES :

Archibald Cameron de Lochiell...	Charles Guilbeault, Capitaine.
Jules d'Haberville...............	A. Christin, élève de Philosophie.
De St. Luc......................	L. Archambault, do
La Grand'Loutre.................	L. Thifault, do
Dumais..........................	A. Marsan, do
Montgommery.....................	V. Amireault, élève de Rhétorique.
Tontaine........................	P. Poissant, do do
Dubé............................	C. Faford, do do
José............................	A. Amiot, élève de Belles-Lettres.
Pierrot.........................	J. Coulombe, do do
Dog Lotchill....................	G. Fauteux, do do
Talamousse......................	C. Leduc, élève de Versification.
Ouabi...........................	M. Hétu, do do

Plusieurs autres, tant soldats Canadiens que Sauvages.

CANEVAS DU MÉLODRAME.

INTITULÉ :

ARCHIBALD CAMERON DE LOCHIELL,

OU

UN ÉPISODE DE LA GUERRE DE SEPT ANS EN CANADA.

Tel est le titre de ce drame. Les personnes qui prennent part à l'action sont : Archibald Cameron de Lochiell, Jules, commandant des miliciens Canadiens, De St. Luc, officier Canadien, Dumais José, Dubé, Fontaine, Pierrot, et dix autres miliciens, La Grand Loutre, Talamousse, Ouabi, et quatre autres guerriers sauvages ; Montgommery, major Anglais, un soldat Anglais ; Dog Lotchill, Anglais voyageant pour sa santé, *rôle comique.*

La scène a été placée dans les environs de Québec. Le mélodrame contient trois actes dont les deux premiers se passent avant la première bataille des plaines d'Abraham, et le troisième immédiatement après la bataille.

Au premier acte, la scène représente un camp canadien. Au lever du rideau, les soldats entonnent un chant patriotique et s'amusent entre eux, jusqu'à l'arrivée de José, qui leur raconte une partie des aventures de son défunt père avec la Corriveau et les sorciers de l'île d'Orléans. Arrive Jules qui encourage les miliciens, leur fait faire l'exercise militaire, et reçoit de son père une lettre lui annonçant le débarquement des troupes anglaises, et l'arrivée d'Arché, à la tête des Montagnards

Ecossais. Dumais, qui avait été envoyé chez les sauvages pour sonder leurs dispositions, annonce l'arrivée de La Grand'Loutre à la tête de ses guerriers, et presqu'aussitôt on entend le cri de guerre des sauvages ; les Canadiens vont audevant de leurs alliés et quittent la scène en chantant l'air national " Vive la Canadienne."

Au second acte, la scène représente une forêt. Pendant qu'Arché contemple les champs Canadiens qu'il n'a pas vus depuis quinze ans, La Grand'Loutre arrive avec ses guerriers et le fait prisonnier. Arché est délivré par Dumais, puis reçoit de Montgomery l'ordre d'incendier les habitations des Français. L'acte se termine par une courte allocution de Jules aux miliciens Canadiens, les engageant à bien faire leur devoir pendant la bataille qui va se livrer. La bataille est supposée avoir lieu pendant l'entr'acte.

Au troisième acte la scène represente la tente de Jules d'Haberville. D'abord paraissent les sauvages qui déplorent la mort de leurs guerriers, puis les miliciens Canadiens ; ils sont accablés sous le poids de leur défaite ; mais bientôt ils appellent à leur secours cette foi et ce courage à toute épreuve qui distinguaient si particulièrement nos pères, et se consolent dans leurs malheurs, en prenant la résolution de se venger noblement ; ensuite a lieu l'entrevue de Jules avec Arché ; la punition de Montgomery qui est dégradé, pour la lâche conduite qu'il a tenue durant la bataille ; puis la justification d'Arché, puis enfin sa réconciliation avec Jules.

DISCOURS

DU REVD. M. N. BARRET, SUPÉRIEUR DU COLLÉGE.

PRONONCÉ A LA FIN DE LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI.

Monseigneur, MM. les Fondateurs et Bienfaiteurs de cette maison ; les Directeurs ; et vous anciens élèves et très-estimés confrères, Mesdames et Messieurs.

C'est un jour comme celui-ci qu'il fallait pour procurer à tant d'élèves d'une même maison le plaisir de se rencontrer encore une fois sur la route de la vie et de se rappeler dans l'enivrement d'une indicible joie, les belles choses du temps passé, côte-à-côte avec les petits frères dont le ciel a depuis augmenté la famille. Ce rendez-vous, qui aurait pu y croire ? Cependant qui n'avait pas rêvé quelque chose de semblable sous le charme des illusions dont on se berce quelquefois ? Mais tout cela se perdait dans le vague d'une rêverie inutile.

C'est qu'il fallait quelque chose de plus, que des sentiments et des souvenirs ; quelque chose de plus noble et de plus élevé que les aspirations qui nous laissent à nous-mêmes et à la terre que nous foulons ; quelque chose de plus puissant que l'amitié avec tout son empire et les mille jeux secrets de son industrie.

Il a fallu, bien-aimés confrères, la pensée que le ciel vous a inspirée et que vous avez suivie avec un entrain et une entente qu'on ne saurait trop louer. Il a fallu la

voix de la reconnaissance, cette voix qui parle si puissamment au cœur de tous les bons enfants, pour vous appeler ici des parties les plus reculées de ce vaste diocèse et même de points situés au-delà, malgré vos occupations, malgré les fatigues, malgré l'hiver et ses frimas ; il a fallu, dis-je, la voix de la reconnaissance pour vous réunir en aussi grand nombre que vous l'êtes sous ce toit toujours cher à vos cœurs et qui mérite en effet de n'être jamais oublié.

Ah ! certes, vous ne voulez jamais l'oublier non plus : la preuve, je la trouve dans le superbe et précieux monument que vous venez d'élever à la gloire de la religion, à la gloire du collége, et, le dirai-je ? à la vôtre. Monument que je ne dirai pas solide et impérissable comme le marbre, puisqu'il sort des plus riches carrières qui soit exploitées, mais durable, indestructible comme la pensée dont vous avez su vous inspirer dans la conception de l'objet sur lequel vous avez arrêté votre choix de même que dans la sublime destinée que vous lui prépariez ; monument le plus digne de la majesté divine, le plus convenable à la maison qui vous a formés pour le sanctuaire, enfin le mieux assorti au cœur du prêtre. Ce monument c'est, l'autel où s'immole l'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde, c'est l'autel, ce nouveau calvaire tous les jours arrosé du sang précieux que Dieu a fait servir à cimenter son alliance avec nous ; c'est l'autel, cette montagne sacrée où le prêtre, à l'exemple de son divin maître, entre en communication intime avec le ciel où il trouve ses inspirations et la force qui le soutient ; c'est l'autel, cette arche mystérieuse qui surnage à la ruine des nations, et porte le salut du monde à une hauteur d'autant plus prodigieuse que

le déluge de maux qui inondent la terre, la fait davantage monter vers le ciel.

Tel est le monument que vous avez voulu ériger dans ce modeste sanctuaire dont il sera toujours l'ornement et la richesse. Ce monument redira à tous ceux qui le verront que, s'il est beau d'avoir la science et la vertu, il l'est encore plus de n'en pas oublier la source et de bénir ceux qui l'ont ouverte pour nous. Ce monument rendra gloire à Dieu pour vous, ou plutôt c'est vous qui louerez Dieu et lui rendrez hommage par ce précieux autel qui subsistera toujours comme l'expression sensible et vivante des nobles sentiments auxquelles il doit son existence. Aussi quelles douces et salutaires impressions ne produira pas sur toutes ces générations d'écoliers qui prieront à son ombre le langage secret, mais plein de force et d'onction, que leur tiendra au fond du cœur ce monument que le ciel a voulu placer au milieu d'eux comme une nouvelle source de grâces et de bénédictions. Monument que le Dieu trois fois saint a reçu avec complaisances des mains d'un prélat qu'il semblait avoir comme prédestiné dans le silence du temps à l'honneur de le dédier à son culte et à sa gloire ; prélat dont le nom et le mérite étaient déjà connus dans ces lieux, puisque c'est au milieu de plusieurs d'entre nous et avec deux des nôtres, qu'il a reçu l'onction sainte qui l'a fait monter à l'autel du Seigneur : prélat qui avait déjà daigné se rendre utile a ce collège en lui procurant un de ses professeurs les plus capables et les plus dignes de notre confiance. L'on peut donc croire que c'est à dessein que le ciel a voulu se servir ici du ministère d'un prélat dont la vie, dans l'une de ses plus heureuse circonstances, se trouvait déjà en quelque sorte

identifiée à la nôtre ; et qui s'est depuis, comme associé à notre œuvre par celui de ses écclésiasiques qui la partage avec nous.

Reconnaissance donc à vous, Monseigneur, pour l'intérêt que vous nous portez, et qui vous a fait dérober aux graves occupations de votre charge de pasteur un temps qui doit vous être précieux ! Nous n'oublierons jamais que c'est pour nous que vous avez supporté les peines et les fatigues d'un voyage long et difficile, et affronté les fureurs d'une saison si rigoureuse.

Mais vous aimiez sans doute aussi à revoir des lieux qui ont dû rester chers à votre mémoire, pour y rencontrer des amis qui n'attendaient peut-être plus que vous, pour combler la mesure des jouissances de cette délicieuse journée.

Que le ciel veille donc sur vous et vous accorde longue vie pour le bonheur du nombreux troupeau confié à votre vigilance pastorale.

Quant à vous, estimés confrères, vous n'avez pas voulu remettre à Dieu le tabernacle que vous lui destiniez, sans qu'une voix chère à tous, à des titres bien connus et universellement appréciés, fût l'interprête de vos sentiments d'amour et de gratitude pour le bienfait de votre exaltation au sacerdoce, sans qu'elle proclamât l'offrande que vous alliez faire de ce monument au sanctuaire témoin de vos premiers vœux et de vos plus douces impressions, et fit comprendre qu'avant de témoigner votre reconnaissance aux hommes, quelques dignes qu'ils en soient, vous vouliez d'abord rendre gloire et actions de grâces à Celui qui leur a inspiré la salutaire pensée du bien et de la vraie philantropie chrétienne.

C'est qu'il convenait en effet que celui que la recon-

naissance publique s'est accoutumée à considérer comme coopérateur dans la fondation matérielle du collége, fût choisi pour asseoir sur le terrain de la religion, la plus belle comme la plus solide pierre de l'édifice.

Reconnaissance à lui pour l'éclat que sa parole a ajouté à cette solemnité ! Reconnaissance pour les grandes vérités qu'il a trouvées à dire dans une circonstance qui lui rappelait les moments les plus solennels de la vie du prêtre et où son regard pénétrant s'est ouvert un si large horizon ! Reconnaissance pour les sages avis qu'il a su donner à une jeunesse si heureuse et si avide de l'entendre ! Reconnaissance enfin pour les vœux qu'il a exprimés, en faveur de la grande famille qu'il aime tant et que le ciel exaucera ! Honneur à lui, puisque la tâche qu'il a si heureusement remplie sera un nouveau titre à notre estime et à notre vénération, et, pourrais-je sousligner, *à notre admiration !* C'est avec bonheur, très-estimés confrères, que vous l'avez entendu louer, avec autant de justice que d'à-propos, deux citoyens qu'il n'a pas oubliés de présenter pour modèles à des jeunes gens appelés, par leur condition sociale, à exercer leur part d'influence sur les destinées du pays. L'un d'eux, Monsieur le Docteur Cazeneuve, a déjà reçu, nous l'espérons, la récompense de ses vertus, la couronne qui brille au front des prédestinés.

L'autre, mes bons amis, a été laissé à votre affection ; vous le voyez encore plein de force et de santé, et plus heureux que jamais de se retrouver en ce moment au milieu de vous. Car il doit voir dans une démonstration si nouvelle pour tous, l'éclat d'un triomphe dont il peut prendre sa part ; et rien ne lui est plus doux que d'en jouir avec ses enfants, et de l'accepter comme le plus

précieux témoignage de leur affection. Mais aussi, comme vos cœurs se rencontrent bien avec le sien ! S'il est bon pour lui d'être avec vous, quels moments aussi plus heureux pour vous-mêmes que ceux, où il vous est donné de revoir en famille, ce vieillard aimé et vénéré de tous, Monsieur le Docteur Meilleur, l'un des fondateurs les plus dévoués ; celui que l'on voyait toujours aller de l'avant, et ne point tenir compte des obstacles ; courageux et infatigable comme le pionnier qui ne veut pas se laisser vaincre par les difficultés du terrain qu'il défriche, et où il s'est promis de faire une abondante moisson. Cette moisson, elle est à lui ! ses peines ont été bien payées ; il peut récolter maintenant. (1)

Sa mémoire sera en perpétuelle vénération ici, comme sa noble figure sur la toile où vous la voyez empreinte. Cette magnifique peinture nous est présentée dans cette heureuse circonstance, comme un nouvel acte de reconnaissance envers le collége et l'un de ses plus distingués fondateurs, par les élèves qui l'entourent avec tant d'amour et de respect. La mort qui nous enlève les réalités auxquelles nous tenons le plus, ne pourra, du moins, nous priver de l'image vénérée qui s'offre à vos regards aussi fidèlement retracée par le pinceau qu'elle l'a toujours été dans notre mémoire.

Heureux seriez-vous ! heureux serions-nous nous-mêmes, s'il nous était donné de compléter la galerie des fondateurs de cette maison ! Mais cette faveur, si longtemps refusée, menace de l'être toujours. Pourquoi donc, est-on de nos jours si habile à peindre, si cet art

(1) A ce moment, deux jeunes écoliers montent sur le théâtre, portant un magnifique portrait du Docteur Meilleur, sur toile ; à cette apparition subite et inattendue, il s'éleva de la foule un tonnerre d'applaudissements qui se prolongea durant quelques minutes.

divin ne peut-être avant tout, au service de la reconnaissance la plus obligée !

Cette reconnaissance, nous vous la devions, très-honoré et vénéré Docteur, comme vos enfants d'abord, puis comme appréciateurs de vos services. Car notre position nous a mis à même d'observer combien vous avez été pour la patrie un serviteur fidèle et dévoué.

Reconnaissance donc à vous, grand et généreux citoyen, qui avez toujours voulu le bien de vos compatriotes, et qui l'avez fait toujours et dans toute la mesure de vos forces ! Honneur à vous qui êtes cité par tous, comme un modèle de dévouement, de patriotisme et de désintéressement !

Vous avez encore au milieu de vous, très-estimés confrères, un prêtre infiniment digne du respect et de l'affection que vous lui portez, Monsieur Edouard Labelle, dont le nom est si justement et si légitimement associé à celui des fondateurs de cette maison ; qui l'a même dirigée avec toute la sagesse qu'on lui connaît, et à laquelle il a su, par son caractère ferme et noblement trempé, imprimer vers les destinées que le ciel lui préparait, un essor qui ne s'est point ralenti depuis.

Reconnaissance à lui aussi pour nous avoir initiés aux secrets de la science et aux mystères de la religion ! Reconnaissance pour les leçons de vertus qu'il nous a données et que nous avons toujours été heureux de suivre ! Honneur à lui pour avoir mis courageusement la main à une œuvre difficile, et dont le succès pouvait lui paraître douteux.

Elèves de l'Assomption, j'ai bien le mot à dire sur chacun de vos deux autres fondateurs, mais j'hésite ; je crains de troubler les douces émotions dont je suis

témoin. Laissez-moi pourtant tirer le voile sur un tableau qui n'a offert jusqu'ici que l'image de la joie et du bonheur, et assombrir pour un moment l'horizon de cette brillante journée.

A quelque distance d'ici, très-estimés confrères, est un vieillard que vous appeliez de tous vos vœux, mais qu'il ne vous sera pas donné de rencontrer ; un vieillard qui plus que personne, eût été heureux de se réunir à vous, mais qui l'est aussi d'offrir au ciel un tel sacrifice pour son cœur.

Monsieur François Labelle, qu'on peut regarder comme le type du prêtre héroïquement dévoué à son Dieu et à ses semblables, paye depuis quelques années le tribut de faiblesse et de souffrances qui devaient couronner une vie entière d'abnégation et d'un ministère pénible et laborieux. Il est là, dans l'ombre et le silence de la retraite, comme un père, épuisé plus encore par les travaux que par les années, qui ne songe plus à ses enfants que pour prier pour eux, se réservant dans une vie meilleure le plaisir de s'unir à ceux qu'il a vus grandir à ses côtés et sous sa paternelle surveillance sur la terre.

Reconnaissance à cet homme qui a mis à notre disposition la fortune et les forces que le ciel lui avait données ! Honneur à ce prêtre d'une modestie presque sans pareille, à ce fondateur noble et généreux, qui, après s'être consumé pour la gloire de Dieu et le bonheur de tous ceux que sa charité a pu atteindre, oseraient à peine avouer qu'il a été bon à quelque chose, et qui voudrait se le cacher à lui-même !

Un autre de nos fondateurs manque ici, et c'est en vain que vous le chercheriez dans une assemblée où il

eût figuré comme un de ses ornements. C'est par delà les froides ombres du tombeau qu'il faudrait aller pour trouver ses restes vénérés et si dignes de l'être. Oh ! vertueux citoyen, nous nous joindrons tous à vos enfants chéris, pour redire vos vertus et en conserver le précieux souvenir.

Ne soyons pas surpris cependant, si la mort nous a enlevé ce précieux objet de notre vénération et de notre douleur. Rappelons-nous qu'il y a bien quelque vingt ans et plus que nous avons quitté notre humble condition d'écolier, et qu'il n'en faut pas tant à la mort pour frapper et nous éprouver par les coups les plus douloureux. Ces coups n'ont pas été épargnés à notre affection ; plus d'une fois déjà nous avons eu à prier sur la tombe de nos amis d'enfance, enlevés à nos regrets, par un trépas bien sensible et trop prématuré. Mais laissons le temps faire sa moisson, et ne soyons pas étonnés de nous trouver aujourd'hui moins au complet qu'aux jours où le printemps de la vie s'ouvrait à notre jeune ardeur sous les couleurs les plus attrayantes.

Reconnaissance au regretté Dr. Cazeneuve, qui, lui aussi a travaillé pour la jeunesse de son pays, et a doté la religion et les lettres d'un sanctuaire digne d'elles ! Honneur à ce chrétien dont la foi était aussi vive que noble était son caractére, que vaste et élevée était son intelligenee ; qui savait, lui aussi, faire les grandes choses, et qui a si bien fait la plus belle et la plus excellente de toutes, l'œuvre de sa sanctification !

Reconnaissance aussi, dans ce jour de grande mémoire, à cet illustre vieillard, le Révérend Jérôme Raizenne, dont les derniers vœux ont été pour nous, et

que nous n'avons pu connaître que par sa riche dotation, la mort l'ayant trop tôt enlevé à notre affection.

Mais refermons ces tombes qu'il nous était pénible d'ouvrir, pour respirer plus à l'aise l'air suave et pur de ce jour délicieux, et laisser à cette solennité l'expression de gaieté franche et de bonheur que veulent y trouver tant de parents, tant d'amis, tant de personnes distinguées par leurs connaissances, par leur dignité et la position qu'elles occupent dans la société.

Vous le voyez, bien aimés confrères, les fondateurs de cette maison, vos anciens directeurs, des bienfaiteurs distingués entre tous, des membres de quelques unes de nos premières maisons d'éducation, des représentants d'un prélat, qui, de la distance où il se trouve, vous donne encore des témoignages de sa paternelle affection ; tous sont venus vous honorer de leur présence et ajouter à cette démonstration, tout l'éclat dont ils sont entourés.

Vous avez pu remarquer avec quel bonheur et quel empressement vos anciens directeurs ont suivi le mouvement qui vous poussait vers ce seuil béni où il vous a été donné de les saluer encore une fois. La vue de ces hommes dévoués vous rappelle leur paternelle sollicitude pour votre avancement dans la science et la vertu. Vous n'avez pas oublié de quels soins ils vous ont entourés, comme ils veillaient pour vous, comme ils travaillaient, comme ils priaient pour le petit troupeau qu'ils voulaient conserver à Dieu aussi pur qu'ils l'avaient reçu de lui.

Reconnaissance donc à vous pour les belles années que nous avons passées sous votre conduite ! Reconnaissance, pour nous avoir fait marcher d'une main

ferme et prudente dans la carrière du bien où vous avez dirigé nos premiers pas !

Reconnaissance, pour la charité avec laquelle vous nous avez repris de nos écarts ! Reconnaissance, pour la patience avec laquelle vous avez supporté les peines dont votre cœur a peut être été inondé à cause de nous !

Qui pourrait dire quel trésor de charité vous avez épuisé pour vos enfants ? toujours nous avons trouvé en vous un confident et un consolateur dans nos peines, un appui dans notre faiblesse, un protecteur dans nos dangers, une ressource inépuisable dans tous nos besoins.

Honneur à vous qui avez su faire de la pensée de nos pieux fondateurs la règle invariable de votre conduite, et qui avez travaillé de toutes vos forces, et de concert avec eux, à implanter dans cette maison l'esprit qu'ils voulaient y voir régner !

Aussi vos efforts ont ils été couronnés d'un plein succès, presque tous ceux qui vous entourent doivent à votre vigilance et à votre sollicitude leur entrée dans le sanctuaire, ou la considération dont ils jouissent dans la société.

Nous ne pourrons jamais assez vous payer de vos services, mais le ciel et la patrie ont déjà inscrit vos noms pour en perpétuer la mémoire. Puissent les échos, qui ont retenti jusqu'ici de nos protestations de reconnaissance envers nos bienfaiteurs, parvenir aux oreilles d'une autre classe d'hommes qui se firent, aussi eux, les meilleurs amis de notre enfance ! Ce sont ceux qui, sous l'humble titre de professeurs, nous ont rompu jour par jour le pain de la science, et nous ont fait puiser goutte à goutte aux sources limpides de l'intelligence et du génie. Si le statuaire, qui trouve une figure humaine

dans le bloc où il a fait jouer le ciseau, passe pour un créateur dans son art ; si le peintre, qui sait donner à la toile, les couleurs les plus aimables, et leur donner toute la vie que peut son pinceau, a mérité l'admiration et le respect des peuples ; que penser donc de cet artiste d'un autre ordre, qui, prenant l'homme encore tout neuf et sans culture, y cherche une intelligence à ouvrir, des sentiments à réveiller, des fibres à faire vibrer à l'unisson des impressions dont il veut le rendre susceptible ; puis le façonnant peu à peu pour un ordre de chose plus élevé, le fait entrer comme par degrés dans un monde nouveau pour lui ?

Reconnaissance à ces hommes dévoués qui ont su nous conduire pas à pas aux sources où nous avons trouvé la vie de l'intelllgence et l'inspiration du vrai génie !

Honneur à eux, puisque tout en travaillant dans l'enceinte étroite qui les dérobait aux regards du monde, ils ont néanmoins su y faire éclore des talents encore cachés, et en faire sortir des lumières capables d'éclairer un jour l'Eglise et l'Etat ! Qu'ils seraient heureux aujourd'hui de se retrouver au milieu de leurs anciens élèves, pour applaudir, avec tous ceux qui vous entourent, à l'acte de reconnaissance dont vous les auriez rendus témoins !

Vous voyez ici présents, très-estimés confrères, des membres de la maison de Saint Sulpice, qui a fait de la nôtre sa petite amie et sa protégée ; Saint Sulpice qui nous accorde, pour ainsi dire, la faveur de son alliance en s'associant quelques-uns de nos sujets, que nous avons été heureux de lui offrir, en retour des témoignages de sympathie dont cette communauté nous a

toujours honorés, et comme tribut de reconnaissance pour les nombreuses vocations qu'un de ses membres, des plus vénérables par l'âge et par la vertu, est venu préparer dans l'humble sanctuaire de Marie. Reconnaissance à la maison de St. Sulpice pour les services importants qu'elle nous a rendus !

Vous avez remarqué au milieu de vous le représentant d'une dame générense, qui a bien voulu, nous témoigner en deux circonstances sa puissante protection, le fils de dame Honorable Masson.

Reconnaissance aussi à cette main bienfaitrice, qui a daigné nous associer au grand nombre de ceux que sa bienveillance entoure d'une si tendre sollicitude.

Honneur à cette généreuse dame qui ne s'est fait connaître à nous, que pour nous aider dans la tâche qui nous ést dévolue.

Compagnons de mes premières années d'étude, il me semble vous entendre prononcer le nom d'nne autre Dame qui n'a pas encore perdu ses titres aux sentiments que nous venons d'exprimer. Hélas ! nous ne sommes plus à l'âge où nous pouvions chaque année lui répéter le refrain de la reconnaissance et les plus purs accents de nos cœurs. Que ne nous est-il donné de la voir à nos solennités comme à l'origine de cette maison ? Mais les forces plutôt que l'affection lui manquent maintenant.

Madame Viger a donc de son côté des droits acquis à la reconnaissance des élèves de cette maison. Nous déposerions à ses pieds les prix dont elle a bien voulu couronner nos premiers succès littéraires, que nous ne pourrions encore lui en donner des témoignages suffisants. Il faudrait se reporter aux premiers travaux de la fondation du collége pour y voir de quelle solllici-

tude elle entoura son berceau et de quels titres elle a droit d'être honorée.

Reconnaissance à cette Dame qui a su faire un si noble usage de ses richesses ? Reconnaissance pareillement à Monsieur de St. Ours, son premier époux et son digne émule par la bonté de son cœur et la noblesse de ses sentiments ! Car tous deux ont également su apprécier les efforts et les sacrifices des fondateurs, et ont été les premiers à donner l'exemple d'un concours généreux et efficace.

Honneur à cette pieuse et noble Dame qui cherche dans les bonnes œuvres que lui commande sa charité la seule satisfaction nécessaire aux besoins de son cœur !

Tout à l'heure, très-estimés confrères, je vous ai fait jeter un coup d'œil sur nos rangs que la mort a commencé à décimer en brisant des liens cimentés par une longue et étroite amitié ; mais ne devais-je pas en même temps vous demander si vous n'étiez pas trop heureux de voir ceux qui sont passés à une autre vie, si dignement remplacés, dans cette circonstance, par le nombreux clergé qui est venu combler ce vide, et réclamer, pour ainsi dire, la part d'affection qui lui appartient ? Quelle plus belle preuve de sympathie et d'attachement pouvait-on vous donner ? Et cette maison n'a-t-elle pas été trop honorée de voir venir à elle ces aimables et intéressants visiteurs avec la confiance et le sans-gêne des plus habitués, et de leur faire accueil avec toute la cordialité et le sans-façon qu'elle met avec les siens ?

Merci, Messieurs, pour avoir donné à cette maison une preuve si marquée de bienveilance et d'estime. Nous n'oublierons jamais que c'est dans la circonstance

et dans les conditions les plus propres à nous le faire apprécier, que nous recevons le témoignage d'une considération si distinguée. Certes, vous ne pouviez mieux nous prouver que vous êtes les amis du collége de l'Assomption ; et combien nous aurions tort de ne pas le reconnaître !

Reconnaissance aux maisons d'éducation qui ont bien voulu s'associer à nous dans les joyeux ébats de cette féte de famille ! Si les frères trouvent leur bonheur à s'aimer et à se donner des gages de cet amour, les voisins trouvent aussi leur agrément à s'estimer et à cimenter cette estime et cette union par tous les témoignages d'amitié qui peuvent en resserrer les liens. Cette pensée ne pouvait être mieux comprise par les colléges voisins qui ont su y conformer leur conduite de la maniére la plus honorable pour eux et pour nous. Aussi acceptons-nous ce haut témoignage de considération et d'estime avec une reconnaissance digne du noble sentiment qui l'a inspiré.

Reconnaissance à vous tous, Messieurs, puisque cette fête, uniquement destinée d'abord à être pour tous les élèves de cette maison un mémorial de leur attachement pour elle, est devenue par votre concours un nouveau gage d'union entre nos colléges, et le signe le moins équivoque de l'estime que porte à cette maison le corps vénérable que vous représentez en ce moment.

Reconnaissance enfin à tous ceux et celles qui sont venus vous féliciter avec nous, très-estimés confrères, sur le riche cadeau que vous venez de faire à la maison qui a pris soin de vos jeunes années ! Honneur à tout ce nombreux concours de personnes qui vous entourent, puisqu'elles sont venues ici pour applaudir à un grand acte

de reconnaissance, et témoigner du haut intérêt qu'elles portent aux belles et nobles actions ! Cependant le cœur ne laisse pas que de se plaindre dans le silence où sa voix est comme étouffée ; vos regards empruntsd'une étrange sollicitude me paraissent en suivre les impressions et les mouvements. Il eût fait beau, n'est-ce pas, voir rayoner au milieu des splendeurs d'un si beau jour, l'aimable et céleste figure du prélat qui a reçu votre foi et vos serments. Comme il eût été heureux lui-même de partager cette joie douce et intime, cette gaieté franche et cordiale, enfin tous ces ébats de l'esprit et du cœur auxquels la présence du chef de la famille semble donner toujours plus d'intérêt et de vie ! Il eût pu voir se réaliser dans les circonstances les plus heureuses pour nous, et à une époque dont il se croyait sans doute plus éloigné, cette grande et magnifique réunion, dont il a le premier conçu l'idée, et dont il s'était bien promis de faire partie.

Mais ne semble-t-il pas nous dire en nous donnant un sourire et un regard d'affection : " Ne suis-je pas partou où vous êtes, mes enfants ? A quelque distance qu'il se trouve mon cœur est toujours à vous et occupé de vos intérêts les plus chers. Laissez-moi sur le tombeau de Saint Pierre prier pour l'un de ses plus dignes successeurs, pour les âmes qui me sont confiées, pour vous-mêmes. D'ailleurs, je n'ai jamais été plus avec vous que quand l'un de mes collègues, les plus chers au cœur de Dieu et au mien, s'est présenté dans son temple, avec l'huile sainte et l'encensoir à la main, pour lui faire en mon nom, l'offrande de vos dons et de vos vœux. Et puis, ne suffirait-il pas pour me rendre heureux, que vous deviez à mon absence l'avantage d'avoir vu figurer en tête de votre intéressante réunion, un prélat si digne

de vos respects et de vos sympathies ? Non, mes enfants, rien n'a manqué à ce jour pour être un des plus beaux et des plus heureux de votre vie."

O bon et saint Evêque, comment payer tant d'affection et de sollicitude ? Reconnaissance éternelle et actions de grâces au Dieu infiniment sage et miséricordieux qui t'a placé dans son Eglise comme une lampe ardente pour éclairer ton peuple de tout l'éclat de tes lumières et de tes vertus ! Reconnaissance aussi à toi qui ne connais rien de plus doux que de te consumer au service de tes ouailles, et de t'offrir en holocauste comme la victime qui court après le sacrifice pour le salut de ceux qui périssent !

Honneur à toi, qui, en ne faisant rien que pour la plus grande gloire de Dieu, as trouvé le secret de ne rien faire que pour le plus grand bien de ton pays !

Aussi ton nom sera-t-il toujours en vénération dans l'Eglise où il a brillé ; et ta gloire, immortelle comme le drapeau sacré à la suite duquel tu l'as trouvée.

Puisses-tu, en te présentant au Père commun des fidèles, comme un de ses fils les plus dévoués, cicatriser un peu la plaie de son cœur paternel ! Puisses-tu aussi, en déposant à ses pieds l'expression de notre vénération et de notre attachement, lui prouver qu'il n'est pas trahi et renié par tous ceux qui l'ont suivi ! Dis-lui que des enfants faibles, mais qui ne respirent que pour lui, prient sans cesse pour sa personne sacrée, pour l'Eglise menacée, pour les âmes que le scandale va surprendre jusque dans les plus saints asiles de la religion. Dis-lui qu'il nous bénisse autant que nous l'aimons, et qu'il offre pour nous au Dieu qui compte tous les battements de son cœur, un des soupirs que lui arrachent les tortures

de ce nouveau crucifiement que le ciel a permis par pitié pour la terre. Rien ne couronnera si dignement un si beau jour, que cette précieuse bénédiction de notre Père commun ; et, plus heureux que jamais, nous nous écrierons avec un nouvel accent de reconnaissance, avec tous ses admirateurs :

Honneur, louanges, bénédictions à cet immortel Pontife, la merveille de nos jours, la colonne inébranlable de l'Eglise, le protecteur de la société dont il a consacré les droits par son héroïque résistance à des empiètements sacriléges !

Reconnaissance éternelle et longue vie à Pie IX, qui, placé comme un autre Moïse au faîte du monde dont il suit la fortune et les mouvements, n'aurait qu'à se laisser choir les bras de découragement, pour le voir fléchir sous les coups de l'enfer, et s'en aller au souffle de la colère de Dieu ! Hélas ! on sait ce que deviendraient l'Eglise et la société, si le divin Maître, qui veille à la barque de Pierre, ne retenait encore la fureur des passions soulevées avec tant de violence contre elle. Mais gardons pour des jours moins heureux ces sombres et pénibles pensées. Cachons ces sinistres peintures à ceux qui ne veulent voir ici, que l'éclat d'un acte de reconnaissance si glorieux pour vous, Messieurs et estimés confrères, ainsi que les splendeurs d'un jour consacré à vous exprimer la nôtre.

Vous avez donc accompli, pieux et généreux élèves, ce que le ciel vous inspirait : votre reconnaissance envers le collége et ses fondateurs ne pouvait être plus éclatante. Nous pouvons croire que le divin Jésus, qui veut bien habiter avec nous, aura enfin dans le tabernacle qui vient de lui être dédié, une demeure digne de lui,

s'il peut y en avoir ailleurs qu'au ciel. Certes, ce don de votre piété ne pourra que lui être agréable. Car c'est lui qui vous a inspiré la pensée d'ériger à sa gloire ce riche et précieux monument, et qui vous a envoyé tout exprès des ouvriers capables de l'exécuter. L'élégance et la noblesse de la forme, la richesse des détails, comme de la matière, la beauté et le fini du travail, tout en recommandant au plus haut degré, ceux à qui vous en avez confié l'exécution, vous donnent raison d'être satisfaits et de croire que le ciel a béni votre dessein. Oh ! oui, il l'a béni comme il a béni le sentiment noble et généreux dont il est le fruit et l'expression. C'est avec complaisance que le Dieu de paix et d'amour résidera dans ce nouveau tabernacle qui lui a été ouvert sous les auspices d'un jeune saint qui a particulièrement été cher à son cœur, Saint Stanislas Kostka, un des patrons les plus accrédités de la jeunesse de nos colléges.

Ce patron, choisi par Monsieur l'Administrateur du diocèse, remplacera celui sur lequel vous paraissiez avoir fixé votre choix. Cet autel ne sera donc pas connu sous le vocable de St. François-Xavier, comme vous en aviez l'intention.

Il vous avait semblé juste et convenable d'ajouter ce nouveau trait de reconnaissance et de vénération pour l'aîné des Messieurs Labelle, qui porte si dignement ce nom vénéré par toute l'Eglise. Heureuse idée qui eût identifié le nom d'un de vos fondateurs, à ce monument qui venait s'ajouter à son œuvre comme sa gloire et son couronnement !

Votre intention aussi, en mettant cet autel sous le patronage de ce grand conquérant des âmes, était de faire comprendre au collége quelle est sa destinée, et à

quelle vocation sublime il doit préparer ses enfants. Car, après dix-huit siècles, l'Eglise peut encore dire aux jeunes gens qu'elle abrite et nourrit du pain des anges : " la moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers."

Pourtant le ciel en a décidé autrement ; il veut par là vous faire comprendre, mais à nous surtout qu'il a chargés de cette mission, que pour former des apôtres et des héros dans la sainte milice de Dieu comme le grand François-Xavier que vous aviez en vue, il faut d'abord songer à former des Stanislas Kostka.

D'ailleurs, bien aimés confrères, la destinée du collége semble avoir été comprise ; la carrière ouverte à la jeunesse qui a passé ici, a déjà été fournie par un bon nombre de généreux et vaillants soldats de Jésus-Christ. Cette maison a été ouverte en 1833. Eh bien ! à l'heure qu'il est, il en est sorti 84 prêtres, dont 74 encore vivants. Nous comptons 10 missionnaires. Il y a en outre 30 ecclésiastiques. Cinq autres sont morts avant d'arriver au sacerdoce. Total, 119 soutanes. Six de nos missionnaires sont employés à la Rivière-Rouge, en Orégon et dans l'île de Vancouver. Les quatre autres exercent le saint ministère dans les Etats-Unis.

Par un de ces heureux hasards que l'on pourrait prendre pour une faveur de la Providence, un de ces bons et zélés missionnaires, Monsieur Malo, de retour au pays, dès l'automne dernier, a pu lui aussi être de la fête, et y représenter les compagnons de ses travaux. Plein de courage et parfaitement dévoué à son œuvre, comme tous ceux qui la partagent avec lui, il est venu faire appel à de nouveaux ouvriers pour défricher plus rapidement le champ qui s'ouvre devant eux. Il faut espérer que cet appel sera écouté ; car rien n'est plus

capable d'inspirer l'esprit d'abnégation et de sacrifice que la parole de ceux qui ont su en donner l'exemple.

Quand à nous, nous ne pourrons qu'admirer l'esprit apostolique de ces ardents propagateurs de la foi qui se montrent aux postes les plus avancés de la civilisation chrétienne. Ce sera bien toujours là une des plus douces consolations que le ciel pût nous accorder, comme aussi un des plus puissants motifs de reconnaissance pour les bénédictions qu'il a bien voulu attacher à l'œuvre confiée à nos mains.

Mais nous la lui prouverons, cette reconnaissance, en travaillant encore à donner à l'Eglise des ministres qui fassent sa gloire et sa consolation. Nous prierons Saint Stanislas Koska, au pied de son autel, qu'il daigne ici former des cœurs purs comme était le sien ; qu'il prépare des vocations pour le ministère des saints autels, des hommes pénétrés de l'esprit de Dieu, comme ceux qui nous ont déjà laissés, pour aller, dans les contrées les plus sauvages, conquérir des âmes et agrandir le royaume de Jésus-Christ.

Puisse le ciel exaucer nos vœux ! Puisse-t-il continuer à couvrir cette maison de sa protection, et y faire germer l'abondante moisson dont la réligion attend les fruits !

Et vous, jeunes élèves, puissiez-vous de votre côté, n'oublier jamais que vous êtes vous-mêmes cette semence spirituelle que le père de famille a déposée dans cette partie de son champ que nous cultivons ! C'est à l'ombre de cet autel, qui vient de s'élever entre le ciel et vous, que cette semence doit germer, et porter des fruits de bénédiction et de salut pour les âmes que vous en devez nourrir. C'est-là que vous éprouverez les effets

merveilleux de la grâce et des sentiments généreux que vous sentirez naître en vous. Ce précieux monument de la reconnaissance et de la piété de vos anciens confrères, vous a déjà dit quel monument vous devez élever à la gloire de Dieu et de sa religion sainte. Que cette consécration, qui vous a tant édifiés, soit la figure de celle que vous devez faire vous-mêmes de vos cœurs à Dieu et à l'auguste Vierge que vous honorez ici d'une manière si particulière. Quand vous prierez, que ce soit en union avec ceux qui ont placé ce précieux monument de leur piété au milieu de vous, comme ils priront eux-mêmes en union avec vous. Car la prière de cœurs unis est puissante devant Dieu, et c'est par elle surtout que se fortifient les liens sacrés de la famille. Nous aussi, nous joindrons nos soupirs et les accents de notre âme à ce concert de louanges déjà si agréable au cœur de Dieu. Ainsi unis et confondus dans un commun sentiment de charité, nous n'aurons qu'un cœur et qu'une âme ; et le cri d'amour de l'un sera répété comme l'écho des sentimenis de tous.

Cet autel sera donc désormais un vrai point de ralliement pour tous les élèves de cette maison. Il sera le centre de leurs pensées et de leurs affections comme la source de leurs aspirations vers le ciel, ce centre véritable où tout doit se confondre et demeurer uni. Les peuples et les sociétés ont leurs étendards et les autres emblêmes de leur autonomie à l'ombre desquels on se rallie ; les familles puissantes, les différents corps politiques, toute association civile ou religieuse enfin a ses titres et ses insignes auxquels ses membres se reconnaissent, et qui sont pour elle un élément de force et de vie : pour nous, le lien le plus sacré de notre union, comme

la dévise et le symbole qui devront la cimenter, sera toujours notre autel de Saint Stanislas, avec les cœurs de Jésus et de Marie. C'est de ces foyers brulants d'amour que nos âmes, épurées par les ardeurs d'un feu divin, passeront dans le sanctuaire éternel et véritable, et dont les nôtres ne sont que la figure, pour y louer et adorer l'Agneau sans tache, non plus sur l'autel où il renouvelle tous les jours, le souvenir des souffrances et des ignominies de sa passion, mais sur le trône immuable et glorieux où il nous invite, par les traits les plus marqués de sa tendresse, à nous unir à lui d'une manière inséparable. Il me reste à vous dire, générenx et estimés confrères, que l'acte par lequel vous avez marqué votre attachement à cette maison d'une manière si éclatante, méritait de notre part quelque chose qui pût répondre au sentiment élevé dont vous vous êtes inspirés dans l'expression de votre reconnaissance et de votre sympathie pour elle. C'est pourquoi nous avons établi des messes de fondation pour vous, pour les fondateurs de cette maison, pour tous ceux et celles qui ont bien voulu lui prêter leur secours et protection, enfin pour tous les élèves qui l'ont fréquentée ou y viendront étudier.

Nous n'avons pu faire davantage ; mais nous avons présumé de votre indulgence, et cru que vous seriez satisfaits.

Nous avons été heureux de pouvoir couronner ce beau jour par le drame qui vient de se dérouler à vos yeux avec ce cachet d'originalité et ces couleurs locales qui devaient en faire comme le bouquet de la fête. Ce bouquet, nous l'avons cueilli dans le champ cultivé de nos mains. Les fleurs dont il est composé sont encore toute fraîches écloses, et ont pu vous être présentées

avec tout le parfum et l'éclat de leur premier matin. Ce travail tel que vous l'avez vu et apprécié, est le coup d'essai d'un jeune professeur dont le talent s'est révélé ici.

Nous voulons croire que l'illustre vieillard, dont l'ouvrage a fourni les matériaux nécessaires à cette composition dramatique, voudra bien pardonner à ce jeune téméraire d'avoir cherché à le coudoyer et à s'élever jusqu'à lui à la faveur de la radieuse auréole dont son front s'est illuminé.

La pensée de ce mélodrame nous avait été suggérée par un des anciens élèves de cette maison. Vous l'avez au milieu de vous : c'est un de vous. Il y avait mis la première main avec un succès réel ; cependant, comme les proportions de ce travail n'atteignaient pas celles qu'on aime à trouver dans nos pièces de collége, il a été refait, pour ainsi dire, à neuf ; et nous croyons qu'il a pu vous plaire et bien vous amuser.

Nous voulions donc que dans une fête de famille comme celle-ci, tout fût à l'air et à la physionomie de la famille, car vous savez que rien ne fait tant plaisir que de retrouver aux lieux où l'on a vécu, le cachet auquel le cœur s'est accoutumé, et dont il a comme reçu l'empreinte.

Messieurs, je vous ai retenus bien longtemps ; je vous en demande pardon : mais je trouvais ce jour si beau de souvenirs, de poésie et d'émotions, et tellement maître de mon cœur, que j'éprouvais comme un besoin de m'oublier ; car tout y remuait avec tant de force et de charme toutes les puissances de mon âme, que je ne savais où me dire : c'est assez.

DIVERS DOCUMENTS

SE RATTACHANT À LA FÊTE DU 19 JANVIER.

ACTE DE CONSÉCRATION DE L'AUTEL.

Ignatius Bourget. Dei et Apostolicae sedis gratia Episcopus Marianopolitanus, Pontificio solio assistens, etc. etc.

Omnibus præsentes inspecturis notum facimus quod, anno Domini millesimo octingentesimo sexagesimo quinto, die vero mensis januarii decimâ nonâ, Illustrissimus ac Reverendissimus in Christo Pater et Dominus Joannes Farrell, Hamiltonensis Episcopus, magnâ sacerdotum coronâ circumdatus, coram numerosissimâ juventute studiosâ, nec non ingenti fidelium concursu, Altare Majus Sacelli Collegii Assumptionis B. M. V. propriis sacerdotum in hâc ipsâ Domo liberaliter educatorum sumptibus ac munificentiâ erectum, in honorem Sancti Stanislai Kostkae, de licentiâ nostrà, consecravit; Reliquias Sanctorum Martyrum Clementis et Prosperi nec non Sancti Stanislai Kostkae confessoris, in eo inclusit, ac unum annum, ac ipsâ die consecrationis, juxtà tenorem Pontificalis Romani, et in die anniversario consecrationis hujusmodi, quadraginta dies de verâ Indulgentiâ, in formâ Ecclesiæ consuetâ, singulis Christi fidelibus ipsum visitantibus, concessit. Insuper et cujusdam Indulti virtute, die XI Julii anno 1841 Romæ dati, Indulgentiam Plenariam omnibus confessis ac sacrâ communione refectis, idem hoc altare ac ipsâ die ac per totam octavam visitantibus, ibique ad mentem Sanctitatis suæ piè orantibus, eamdemque Plenariam Indulgentiam, iisdemque conditionibus lucrandam, in die anniversario et per octavam consecrationis ejusdem, quod posteà in festo Sancti Stanislai Kostkae, die XIII Novembris, quotannis celebrabitur, concessimus. Præstereà, robore cujusdam Apostolicæ Facultatis, die 27 Februarii 1853 concessæ, hoc ipsum altare in perpetuum declaramus privilegiatum.

Datum Marianopoli, die et anno ut suprà, sub signo administratoris, nec non sigillo nostræ Diœcesis.

Ignace Bourget, par la grâce de Dieu et du Siége Apostolique, Évêque de Montréal, Assistant au Trône Pontifical, etc., etc.

Nous faisons connaître à tous ceux qui verront les présentes que, l'an du Seigneur mil huit cent soixante-et-cinq, le dix-neuvième jour de janvier, le Très-Illustre et Très-Révérend Père et Seigneur en J. C., Jean Farrell, Évêque de Hamilton, entouré d'un grand nombre de prêtres, en présence d'une nombreuse réunion de jeunes étudiants, et aussi d'un concours considérable de Fidèles, a consacré, avec notre permission, le Maître-Autel de la chapelle du Collége de l'Assomption de la B. V. M., lequel fut érigé en l'honneur de St. Stanislas Kostka, aux propres frais et par la munificence des prêtres qui ont reçu leur éducation dans cette maison ; qu'il enferma dans le dit autel les Reliques des S. S. Martyrs Clément et Prosper, ainsi que celles de St. Stanislas Kostka Confesseur, et qu'il accorda un an d'indulgence, dans la forme ordinaire de l'Église, le jour même de la consécration, selon la teneur du Pontifical romain ; et le jour anniversaire de cette consécration quarante jours, à tous les fidèles qui visiteront le dit autel. De plus, en vertu d'un Indult, donné à Rome, le 11 Juillet 1841, Nous avons accordé une indulgence plénière, à gagner aux mêmes conditions, au jour anniversaire et pendant l'octave de cette même consécration ; ce qui dans la suite sera célébré, chaque année, le XIII de Novembre, jour de la fête de St. Stanislas Kostka, à tous ceux qui s'étant confessés et ayant communié, visiteront le dit autel le jour même et pendant l'octave, et là prieront dévotement selon l'intention de sa Sainteté.

En outre, en vertu d'une permission du St. Siége, accordée, le 27 Février, 1853, Nous déclarons cet autel à jamais privilégié.

Donné à Montréal, au jour et an que dessus, sous le seing de l'Administrateur et le sceau de notre diocèse.

LISTE DES PRÊTRES PRÉSENTS A LA CONSÉCRATION DE L'AUTEL.

Monseigneur Farrell.......Évêque de Hamilton.

Élèves du Collége

MM. C Lemire Marsolais..Curé de St. Clet.

F. Dorval.................. ... " L'Assomption.

C. Champoux	"	Ste. Anne des Plaines.
A. Dupuis	"	Ste. Anne-de-la-Pérade.
P. Poulin	"	Ste. Philomène.
J. Chevigny	"	Contrecœur.
A. Dupuis	"	Ste. Elizabeth.
J. Morin	"	St. Jacques-le-Mineur.
J. Dequoy	"	St. Hermas.
D. Laporte	"	St. Ambroise de Kildare.
I. Brissette	"	Ste. Scholastique.
F. Bourgeault	"	Pointe-Claire.
S. Théberge	"	St. Augustin.
H. Morin	"	St. Luc.
N. Piché	"	Lachine.
G. Lesage	"	St. Valentin.
O. Chicoine	"	St. Thomas.
M. Caissse	"	Ile-Bizard.
Z. Dumontier	"	St. Aimé.
J. Bte. Dupuis	"	St. Sébastien.
P. Bédard	"	L'Epiphanie.
O. Blanchard	"	Ste. Béatrice.
E. Moreau	Chapelain du Chapître de Montréal.	
J. Archambault	Ptre. de Saint Sulpice.	
A. Tranchemontagne	Ptre. de Saint Sulpice.	
C. Beaudry	Directeur du collége Joliette.	
L. Lévesque	Professeur au collége Joliette.	
A. Brien	Vicaire de St. Cuthbert.	
F. Perrault	"	Ste. Rose.
A. Dequoy	"	St. Eustache.
L. Casaubon	"	Lavaltrie.
M. Mirault	"	Sault-au-Récollet.
H. Dupuy	"	Ste. Élizabeth.
F. Barnabé	"	Ste. Scholastique.
M. Leblanc	"	St. Philippe.
M. Légaré	"	Chambly.
A. Jodoin	"	St. Jérôme.
G. Dugas	Chapelain de l'Hospice Lajemmeraye.	
T. Gaudet	Directeur du Lycée de Varennes.	
F. Malo	Missionnaire de l'Orégon.	
N. Barret	Supérieur du Collége.	
D. Laporte	Directeur du Collége.	
F. X. Caisse	Procureur du Collége.	
F. Vézina	Chapelain de Notre-Dame de B. S.	

G. Laporte....................Professeur de Philosophie.
A. Laporte....................Préfet des Études.
O. Guilbault..................Professeur de Versification.

Prêtres Étrangers.

T. Plamondon..............Chanoine de la cathédrale.
Monseigneur Désautels...Curé de Varennes.
E. Labelle...................Ancien Curé.
J. Bte. Labelle.............Curé de Repentigny.
J. Bte. Dupuy............. " St. Antoine.
T. Pepin.................... " Boucherville.
P. Porlier................... " Pointe-aux-Trembles.
J. J. Gratton............... " Terrebonne.
B. F. Cholette.............. " St. Polycarpe.
M. Brassard................. " St. Roch.
L. M. Archambault........ " St. Hugues.
J. B. Durocher............ " Ste. Victoire.
L. J. Huot................... " St. Paul l'Ermite.
C. Loranger................. " Lanoraie.
A. Toupin................... " Rivière des Prairies.
P. L. Lapierre.............Évêché.
L. A. Charlebois..........Ptre du Séminaire de Ste Thérèse.
T. Pepin......................Vicaire de St. Roch.
J. Piché......................Vic. Pointe-aux-Trembles.

Copie du procès-verbal de l'Assemblée de plusieurs prêtres-élèves du Collége de l'Assomption, tenue au grand séminaire de Montréal, le 14 *août* 1864.

Dans une assemblée de plusieurs prêtres, Élèves du Collége de l'Assomption, tenue au Grand-Séminaire de Montréal, le 14 Août 1864, convoquée par M. N. Piché, curé de Lachine, dans le but de contribuer à l'érection d'un Autel dans la Chapelle du dit Collége, comme gage de leur sympathie envers cette

institution, mémorial de leur attachement et nouveau lien de ralliement entr'eux :

M. C. LEMIRE MARSOLAIS fut élu Président.

M. P. POULIN fut prié d'agir comme Secrétaire.

Il fut résolu : 1o Que pour parvenir à ce but, il serait à souhaiter qu'une somme d'au moins quatre cents piastres fût souscrite par les anciens Elèves du dit Collége, pour être offerte aux MM. de la Corporation, afin de les mettre en mesure d'exécuter ce projet ;

2o Que ces souscriptions seraient payables d'ici au 1er Jan vier 1865 ;

3o Qu'un comité composé de MM. F. CAISSE, N. PICHÉ, E. MOREAU, J. MORIN, E. DESMARAIS, Z. RESTHER, H. DUPUIS, DAMIEN LAPORTE, soit nommé pour recevoir les souscriptions des Elèves absents de cette réunion et qui sont priés de s'associer à cette œuvre de bon souvenir ;

4o Que, vû la résidence de M. EDMOND MOREAU à l'Évêché de Montréal centre du District, et son zèle bien connu pour cette Maison, il fût prié de recueillir les souscriptions que les différents membres du comité pourraient recevoir ;

5o Qu'une copie des présentres résolutions serait remise entre les mains de M. F. DORVAL, Procureur du Collége, afin qu'il puisse prévenir MM. de la Corporation de cette démarche des anciens Elèves du Collége ;

6o. Qu'immédiatement la liste de souscription fut ouverte pour les membres présents ; ce qui eut lieu, comme suit :

MM. C. Lemire Marsolais..	$12	E. Desmarais	$16
F. X. Caisse	10	A. Vinet	2
C. Champoux	25	T. Bérard	12
A. Dupuis	23	A. Giguyère	3
J. Dequoy	15	J. Perreault	15
J. Morin	23	A. Payet	4
L. Martel	12	U. Archambault	12
F. Bourgeault	18	J. Chevigny	12
M. Caisse	12	H. Morin	11
J. O. Chicoine	22	F. Rochette	10
G. Lesage	22	P. Poulin	10
N. Piché	16		

C. LEMIRE MARSOLAIS, Président.

P. POULIN, Secrétaire.

SUITE DE LA SOUSCRIPTION.

G. Jeannot	$2	Ls. Piette	$1
Ern. Viger	4	J. Ritchot	8
Ad. Jodoin	3	P. Marsolais	4
Edm. Moreau	4	F. Arneault	2
O. Lasalle	2	Z. Poulin	1
M. Légaré	4	J. Brissette	12
G. Dugas	1	J. B. Langlois	2
S. Théberge	18	And. Brien	7
Adolphe Dupuis	12	Damien Laporte	14
Hild. Dupuis	5	Ls. Cazaubon	5
F. Perreault	6	Edm. Duprat	6
M. Mireault	6	M. Leblanc	6
O. Blanchard	5	F. Dorval	20
F. Barnabé	5	N. Barret	10
A. Dequoy	5	Damase Laporte	4
F. X. Vézina	1	Georges Laporte	4
F. Vézina	1	Arcade Laporte	3
F. Gaudet	5	Od. Guilbault	3
A. Tranchemontagne	6	P. Bédard	4
Z. Dumontier	14	Léon Lévesque	1
J. Archambault	6	J. B. Dupuis	3
F. Malo	1	Désorcy	10

Copie des procédés d'une Assemblée de la C. C. As. tenue le 27 *Décembre* 1864.

A une assemblée extraordinaire dûment convoquée des membres de la Corporation du Collége de l'Assomption, tenue au Collége de l'Assomption, le vingt-sept décembre mil huit cent soixante et quatre, furent présents : J. B. Meilleur, M. D., LL. D., MM. N. Barret, F. Vézina, F. Dorval, D. Laporte et G. Laporte.

En l'absence du président et du vice-président de la dite corporation, J. B. Meilleur, M. D., LL. D. fut unanimement appelé à la présidence.

M. F. Dorval, ex-procureur de la dite corporation, ayant donné communication du procès-verbal d'une assemblée de plusieurs

prêtres, anciens élèves du Collége de l'Assomption, tenue au grand séminaire de Montréal, le quatorze août mil huit cent soixante et quatre, dans le but de faire ériger un autel dans la chapelle du dit collége, il fut unanimement résolu :

1o. Qu'en reconnaissance du don fait au Collége, et pour en perpétuer le souvenir, il soit chanté, tous les ans, dans la chapelle du Collége, le dernier jour des 40 heures, une grand'messe pour tous les élèves, anciens et actuels, ecclésiastiques et laiques.

2o. Tous les ans, dans la même chapelle, le jeudi tombant le ou après le 10 février, une messe de *Requiem* pour tous les élèves défunts, ecclésiastiques ou laiques.

3o. Le premier jour des 40 heures, tous les ans, dans la même chapelle, une grand'messe pour les fondateurs et bienfaiteurs vivants de la maison.

4o. Tous les ans, une messe de *Requiem*, le jeudi après l'octave de la Toussaint, pour les fondateurs et bienfaiteurs défunts.

5o. Que copie des présentes résolutions soit transmise à tous les membres composant la liste des souscriptions au dit autel.

J. B. MEILLEUR, M. D., LL. D.
Président.

GEORGES LAPORTE, Ptre
Secrétaire.

Lettre de M. le Supérieur du Collége à tous les souscripteurs à l'autel.

L'ASSOMPTION, 27 DÉCEMBRE, 1864.

MONSIEUR,

J'ai le plaisir de vous informer que l'autel, à la confection duquel vous avez généreusement contribué, est à se terminer, et que nous nous proposons d'en faire la bénédiction le dix-neuf de janvier prochain.

Vous êtes respectueusement invité à assister à cette cérémonie.

Vous trouverez ci-jointe une copie des résolutions que la corporation du collége a passées à l'occasion de ce don qu'elle accepte avec toute la reconnaissance qui doit vous en revenir ; elle a été heureuse de consigner dans ses archives une démarche qui fait également honneur aux anciens élèves de cette maison et à l'institution qui les compte au nombre de ses enfants.

Je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre confrère et ami,

N. BARRET, Ptre.

Lettre du Révd. M. P. Poulin, curé de Ste. Philomène, à M. le Supérieur du Collége l'Assomption, quelques jours après la fête du 19 *janvier.*

M. LE SUPÉRIEUR,

Ayant été nommé secrétaire de l'assemblée des anciens élèves prêtres de votre collége, tenue au Séminaire de Montréal, à la retraite pastorale du mois d'août dernier, pour rédiger le procès-verbal de leur réunion, qui avait pour but de nous offrir de contribuer à l'érection d'un autel dans votre nouvelle chapelle, *souvenir de leur heureux séjour dans votre maison comme gage de leur reconnaissance, et comme nouveau lien d'amitié entr'eux*, je ne croirai pas mon devoir accompli, sans qu'il me soit donné de vous faire part des sentiments que j'ai éprouvés moi-même, et que je vois partager par tous mes confrères, touchant la manière dont cette humble offrande a été acceptée par votre corporation.

Les deux messes de fondation, dont une pendant notre vie, et l'autre après notre mort, nous disent trop haut que la corporation a voulu surtout reconnaître le sentiment qu'avait inspiré notre démarche, pour qu'il soit nécessaire de le noter ici.

Nous recevons beaucoup plus que nous n'avons donné. Outre ces faveurs si précieuses, nous avons de plus à vous remercier de la grande manifestation, que vous avez bien voulu faire, lors de la conséeration de cet autel, en appelant tous les anciens élèves, qui se sont fait un bonheur de se rendre pour la plupart à votre généreuse invitation, et qui doivent compter le 19 janvier 1865 pour un de leurs plus heureux jours.

La réception qui nous a été faite, le souvenir de la belle séance, dont nous avons été les heureux témoins, resteront à jamais gravés dans nos cœurs.

Puissent ces nouveaux liens d'affection des anciens élèves envers votre maison se continuer d'âge en âge, et puisse ce petit exemple de dévouement de notre part, redire aux générations qui nous succéderont, que l'on doit aimer et vénérer ceux qui se dévouent pour nous et qui nous procurent le bienfait de l'éducation, lequel tient un si haut rang parmi ceux que Dieu nous accorde dans sa bonté.

J'espère que vous serez assez bon pour prier vos confrères de la corporation de vouloir bien enrégistrer cette lettre dans vos archives, à la suite des résolutions qui établissent les messes de fondation à notre profit.

J'ai l'honneur d'être,

M. le Supérieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

P- Poulin Ptre.

Ste. Philomène, 1 Février 1865.

Réponse de M. le Supérieur à la lettre qui précède.

Cher Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 1er du courant comme un dernier cachet apposé à l'acte de reconnaissance dont les anciens élèves, nos confrères, ont honoré le collége, sans paraître se douter que

la meilleure part d'honneur dans cette démarche appartient à ceux qui l'ont faite.

N'importe ; ils ont joué une belle partie de *Qui perd gagne*. C'est une heureuse initiative ; un bel exemple pour d'autres. Soyez-en donc loués et bénis !

Votre ami,

N. Barret, P^tre^.

Collége de l'Assomption, 3 Février, 1865.

FIN.



